

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.1  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-075

## Recommandation STM-4752-03-14-25

D'ADJUGER trois (3) contrats pour une période débutant à l'adjudication du contrat pour se terminer le 30 mars 2017, pour la fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO), dans le cadre des achats regroupés de la STM (Société de transport de Montréal), de l'AMT (l'Agence métropolitaine de transport), du RTL (le Réseau de transport de Longueuil), du RTC (le Réseau de transport de la Capitale), de la STL (la Société de transport de Laval), de l'AQTIM (Association Québécoise du transport inter municipal et municipal) et de la ST LÉVIS (la Société de transport de Lévis). Les trois (3) contrats seront adjugés aux deux (2) entreprises suivantes, tel que détaillé dans la suite de la rubrique "Recommandation" :

- Paragon Identification
- Confidex Ltd

Pour un montant pour l'ensemble des Sociétés de 3 574 189,80 \$, plus les taxes de 535 234,92 \$, pour un montant maximum de 4 109 424,72 \$. Pour un montant, pour la STM, de 3 147 700,00 \$, plus les taxes de 471 368,08 \$, pour un montant maximum de 3 619 068,08 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

**3.619.068,08 \$ Toutes taxes incluses**

**Requérant:** Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 12 mars 2015

Signature: Line Boucher

**D.E. responsable:** Ress. humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur Exécutif

Date: 13/3/2015

Signature: Alain Brière

**Secrétaire de l'assemblée:** J. Tremblay

## Exposé du besoin

La présente demande s'inscrit dans le cadre du système de vente et perception de la STM. Les cartes à puce occasionnelles (CPO) (unitaires, unitaires pré-encodées et en rouleaux) servent pour les opérations de vente et de perception de titres de la STM, de l'AMT et des autres autorités organisatrices de transport en commun (AOT) participantes au système de vente et de perception des titres exploités par la STM. Suite à une décision de la STM concernant l'élargissement de l'utilisation des cartes à puce occasionnelles (CPO), ce titre de transport est devenu de plus en plus populaire auprès de notre clientèle et sa consommation ne cesse d'augmenter d'année en année. Ce contrat de deux (2) ans est basé sur une consommation annuelle moyenne de 15 669 500 CPO pour le total des AOT concernées et de l'AMT.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4752-03-14-25 (Adjudication)  
Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO)

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

### **Suite de la rubrique "Recommandation":**

Voir annexe jointe (recommandation / sommaire exécutif).

### **Suite de la rubrique "Exposé du besoin":**

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division Exploitation et consolidation du système OPUS de la Direction Vente et perception et Revenus voyageurs.

### **Suite de la rubrique "Démarche et conclusion":**

#### **Analyse des soumissions**

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre pour chacun des quatre (4) BLOCS de l'appel d'offres. Pour chacun des BLOCS, le plus bas soumissionnaire est conforme. Les prix sont fermes pour la durée des contrats.

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

### **Suite de la rubrique "Démarche et conclusion":**

#### **Annulation du BLOC 4**

Suite à l'analyse des soumissions et des prix reçus, la STM a décidé d'annuler le BLOC 4. Les prix du seul soumissionnaire conforme étaient 3,9 fois plus dispendieux que le prix payé actuellement.

#### **La règle d'adjudication**

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est : « Quoiqu'il s'agisse d'un appel d'offres à prix unitaire, l'adjudication se fera par BLOC à chacun des soumissionnaires conformes ayant le plus bas prix offert pour le BLOC en tenant compte des termes de paiement ».

#### **Option(s) de renouvellement**

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

#### **L'estimation**

L'estimation de contrôle était de 5 252 201,72 \$ toutes taxes incluses pour les quatre (4) BLOCS. Après l'annulation du BLOC 4, l'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart est de 5 142 170,64 \$ toutes taxes incluses. Les prix totaux soumis de 4 109 424,72 \$, toutes taxes incluses, sont donc inférieurs de 1 032 745,92 \$ (20 % favorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

Pour les BLOCS 1 et 3, le prix des contrats représente un écart favorable de 12 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Aucune comparaison n'est possible entre le prix soumis pour le BLOC 2 et d'anciens prix payés, puisqu'il n'existe aucun historique de contrats précédents, celui-ci étant une première.

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4752-03-14-25 (Adjudication)  
Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO)

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées: N/A

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 7

Nombre de soumissions déposées: 3

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 14 novembre 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 décembre 2014.

### Le marché

Le marché des cartes à puces occasionnelles est ouvert et compétitif, mais le nombre d'entreprises en mesure de répondre à nos besoins spécifiques est plus restreint vu nos exigences en matière de contrôle de la qualité et nos exigences de cautionnement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Le principe de la hiérarchie des 3RV-E a été pris en compte dans l'évaluation du besoin et des matériaux choisis.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par:

Division approvisionnement exploitation

Nom Elaine Thibodeau

Titre Administrateur de contrats

Date: 12 mars 2015

Signature: 

## Service:

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 12 mars 2015

Signature: 



## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET : STM-4752-03-14-25 (Adjudication)**  
**Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO)**

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

Adjudicataires	STM	AMT	RTL	RTC	STL	AQTIM	STLÉVIS	Total Adjudicataire
PARAGON IDENTIFICATION (BLOC 1)	1 606 400,00 \$	26 312,00 \$	46 904,00 \$	171 600,00 \$	2 974,40 \$	1 830,40 \$	1 144,00 \$	1 857 164,80 \$
PARAGON IDENTIFICATION (BLOC 3)	1 354 800,00 \$	163 125,00 \$	6 975,00 \$	5 625,00 \$				1 530 525,00 \$
<b>TOTAL PARAGON (BLOCS 1 ET 3)</b>	<b>2 961 200,00 \$</b>	<b>189 437,00 \$</b>	<b>53 879,00 \$</b>	<b>177 225,00 \$</b>	<b>2 974,40 \$</b>	<b>1 830,40 \$</b>	<b>1 144,00 \$</b>	<b>3 387 689,80 \$</b>
CONFIDEX LTD (BLOC 2)	186 500,00 \$							186 500,00 \$
ASK S.A.								
Montant sans taxes	3 147 700,00 \$	189 437,00 \$	53 879,00 \$	177 225,00 \$	2 974,40 \$	1 830,40 \$	1 144,00 \$	3 574 189,80 \$
Taxes	471 368,08 \$	28 368,19 \$	8 068,38 \$	26 539,45 \$	445,42 \$	274,10 \$	171,32 \$	535 234,92 \$
<b>Total avec taxes</b>	<b>3 619 068,08 \$</b>	<b>217 805,19 \$</b>	<b>61 947,38 \$</b>	<b>203 764,44 \$</b>	<b>3 419,82 \$</b>	<b>2 104,50 \$</b>	<b>1 315,31 \$</b>	<b>4 109 424,72 \$</b>

### SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

#### « Démarche et conclusion »

#### Historique :

Le deuxième et dernier renouvellement du contrat actuel se terminera le 5 avril 2015. Ce contrat fait suite à celui précédemment adjudgé en 2010, qui avait lui aussi une durée de vingt-quatre (24) mois, et qui fut renouvelé hâtivement par la STM, car elle avait épuisé sa portion beaucoup plus rapidement que prévu par rapport aux autres AOT. Ci-dessous, les détails des derniers contrats et de leurs renouvellements.

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (incluant contingence) (portion STM seulement)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM3720-09-09-25	CA-2010-016	1 047 536,44 \$	Septembre 2010 (24 mois)	Contrat de base
STM3720-09-09-25*	CA-2011-005	402 500,00 \$	Février 2011* <sup>1</sup> (12 mois)	1 <sup>er</sup> renouvellement
<b>TOTAL</b>		<b>1 450 036,44 \$</b>		
STM3928-11-10-25	CA-2011-075	2 841 255,71 \$	Avril 2011 (24 mois)	Contrat de base
STM3928-11-10-25	CA-2013-028	905 945,51 \$	Mars 2013 (12 mois)	1 <sup>er</sup> renouvellement
STM3928-11-10-25	CA-2014-012	0,00 \$ * <sup>2</sup>	Février 2014 12 mois	2 <sup>ème</sup> renouvellement
<b>TOTAL</b>		<b>3 747 201,22 \$</b>		

\*<sup>1</sup> Au cours des premiers mois du contrat STM-3720-09-09-25, le rythme de consommation des CPO a tellement augmenté que la STM a décidé d'exercer l'option de renouvellement prématurément, puis de retourner en appel d'offres, afin de voir si elle pouvait obtenir de meilleurs prix. Cette stratégie s'est d'ailleurs avérée la bonne étant donné que les prix unitaires ont chuté de presque 40 % (contrat STM-3928-11-10-25).

\*<sup>2</sup> En février 2014, les prévisions avaient, cette fois, été surestimées. L'option de renouvellement a donc été exercée, mais aucune somme supplémentaire n'a été demandée.

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4752-03-14-25 (Adjudication)  
Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO)

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.619.068,08			3.619.068,08

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 04 2015 à 31 03 2017 CAD  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	532.940,85\$	1.657.731,00\$	957.028,15\$	3.147.700,00\$
(B) TPS	26.647,04\$	82.886,55\$	47.851,41\$	157.385,00\$
(C) TVQ	53.160,85\$	165.358,67\$	95.463,56\$	313.983,08\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	612.748,74\$	1.905.976,22\$	1.100.343,12\$	3.619.068,08\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	53.227,47\$	165.565,88\$	95.583,19\$	314.376,54\$
(F) Montant net (D - E)	559.521,27\$	1.740.410,33\$	1.004.759,93\$	3.304.691,54\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.2

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-076

## Recommandation STM-4994-02-15-54

De participer à une demande commune de soumissions publiques avec la Ville de Montréal pour la fourniture de sel pour le déglacage des chaussées pour une durée de cinq (5) années consécutives de 2015 à 2019, conformément aux termes de l'article 108 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q. c. S-30.01)*.

D'approuver l'adjudication des contrats d'acquisition de sel de déglacage de la chaussée pour la STM, par l'instance appropriée de la Ville de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

949.262,92 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 11 mars 2015

Signature: Line Boucher

**D.E. responsable:** Ress. humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur Exécutif

Date: 12/3/2015

Signature: Alain Brière

Secrétaire de l'assemblée: J. Gauthier

## Exposé du besoin

Depuis 1989, la Société s'est jointe à plusieurs autres municipalités afin d'effectuer une démarche conjointe d'achat de sel de déglacage régulier en vrac. La Ville de Montréal a le mandat de coordonner cette démarche et de s'assurer que le fournisseur respecte les exigences contractuelles.

La résolution CA-2010-108 couvrant les cinq (5) années de 2010 à 2014 s'est terminée avec la commande pour l'hiver 2014-2015 émise en octobre dernier.

Les prévisions ont été réévaluées par la Division Gestion des matières, entreposage et distribution de la chaîne d'approvisionnement. Le besoin annuel a été estimé à environ 2 000 tonnes métriques de sel pour les opérations de déglacage des entrées de métro, terrains de stationnement et autres propriétés de la Société.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 03/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Dossier 4994-02-15-54: Participation aux appels d'offres publics de la Ville de Montréal pour le sel de déglacage de la chaussée pour une période de 5 ans, de 2015 à 2019 inclusivement.

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées: 0

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 0

Nombre de soumissions déposées: 0

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

## Démarche et conclusion

Participer à un appel d'offres public conjoint afin de profiter d'économies d'échelles et nous assurer une garantie d'approvisionnement à un prix compétitif pour la période visée.

Le coût estimé pour les cinq (5) prochaines années est de 949 262,92 \$, incluant les taxes.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

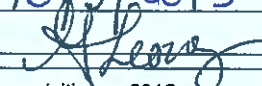
## Préparé par:

Division approvisionnement exploitation

Nom Gérard Leong

Titre Administrateur de contrats

Date: 10/3/2015

Signature: 

## Service:

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 16 mars 2015

Signature: 

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Dossier 4994-02-15-54: Participation aux appels d'offres publics de la Ville de Montréal pour le sel de déglçage de la chaussée pour une période de 5 ans, de 2015 à 2019 inclusivement.

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

### Suite de la rubrique "Démarche et conclusion":

#### Historique d'adjudication

Contrat : STM-3773-02-10-18

Nature de l'autorisation : Contrat de base (adjudication)

Résolution : CA-2010-108

Période couverte : septembrte 2010 à mai 2015

		<u>Période</u>	<u>Adjudicataire</u>
Montant autorisé TTI (avant contingence) :	171 504.00 \$	2010-2011	Technologie de dégivrage Cargill Ltée
	131 677.00 \$	2011-2012	Mines Seleine inc.
	118 319.00 \$	2012-2013	Technologie de dégivrage Cargill Ltée
	116 336.00 \$	2013-2014	Technologie de dégivrage Cargill Ltée
	<u>164 800.00 \$</u>	2014-2015	K+S Sel Windsor Ltée
Total	702 636.00 \$		

La présente recommandation vise à mandater la Ville de Montréal pour adjudger des contrats, chaque année, au nom de la STM, suite à des appels d'offres publics et ce, pendant cinq (5) années consécutives.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Dossier 4994-02-15-54: Participation aux appels d'offres publics de la Ville de Montréal pour le sel de déglacage de la chaussée pour une période de 5 ans, de 2015 à 2019 inclusivement.

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	949.262,92			949.262,92

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 15 09 2015 à 01 05 2020 CAD  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	27.520,85\$	165.125,10\$	632.979,55\$	825.625,50\$
(B) TPS	1.376,04\$	8.256,26\$	31.648,98\$	41.281,28\$
(C) TVQ	2.745,20\$	16.471,23\$	63.139,71\$	82.356,14\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	31.642,10\$	189.852,58\$	727.768,24\$	949.262,92\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	2.748,64\$	16.491,87\$	63.218,83\$	82.459,35\$
(F) Montant net (D - E)	28.893,45\$	173.360,71\$	664.549,41\$	866.803,57\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda Perron

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.3  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-077

## Recommandation

STM-4393-11-12-59

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement pour la fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception pour autobus, adjugé à l'entreprise GARIVAL pour une période de douze (12) mois à compter du 10 avril 2015, pour un montant de 776 326,00 \$, plus les taxes de 116 254,82 \$, pour un montant maximum de 892 580,82 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4393-11-12-59 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** 892.580,82 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 16/3/2015

Signature:

**D.E. responsable:** Ress. humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur Exécutif

Date: 16/3/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Suite à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un système de boîtes à perception effectué en 2002, la STM a adjugé un contrat lors du conseil d'administration du 2 juillet 2003 (Résolution CA-2003-141). Pour assurer la continuité de ses activités et effectuer l'entretien des boîtes à perception, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour lesquelles elle a adjugé un contrat le 6 mars 2013 (Résolution CA2013-032)

En septembre 2014, la STM a autorisé une augmentation de l'enveloppe budgétaire (Résolution CA-2014-190) afin de pouvoir couvrir les besoins jusqu'à la fin du contrat prévu en avril 2015.

Les prévisions de consommation pour l'option de renouvellement du contrat ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-4393-11-12-59 (Option de renouvellement)  
Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception pour autobus

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées : 0

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

## Démarche et conclusion

### Justification de la levée d'option

La maintenance du système de Boîtes à Perception Autobus (BPA) a besoin de pièces de rechange pour l'entretien préventif et correctif des autobus. Les pièces de rechange se retrouvent sur un marché où la compétition est très faible, car Garival Inc. est le seul représentant du manufacturier du système BPA au Canada. Dans ce contexte, la STM a besoin de lever l'option de renouvellement pour assurer la continuité de ses activités à court terme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Elizabeth Lescano

Titre : Administrateur de contrats

Date :

Signature :

*Mary* 16 mars 2015

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

Signature :

16 mars 2015  
*Line Boucher*



## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4393-11-12-59 (Option de renouvellement)  
Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception pour autobus

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### ***Historique d'adjudication:***

Contrats : STM-4393-11-12-39

Résolution : CA-2013-032

Adjudicataire : Garival

Montant autorisé : 638 154,86 \$

Période couverte sans l'option : 10 avril 2013 au 09 avril 2015

Options de renouvellement : Une (1) option de douze (12) mois

Augmentation de l'enveloppe budgétaire

Resolution : CA-2014-190

Montant autorisé TTI : 619 913,05 \$

Portant le montant total du contrat à 1 258 067,91 \$

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-4393-11-12-59 (Option de renouvellement)  
Fourniture de pièces de rechange pour les boîtes à perception pour autobus

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	892.580,82			892.580,82

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 10 JJ 04 MM 2015 AAAA à 09 JJ 04 MM 2016 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	517.551,00\$	258.775,00\$		776.326,00\$
(B) TPS	25.877,55\$	12.938,75\$	0,00\$	38.816,30\$
(C) TVQ	51.625,71\$	25.812,81\$	0,00\$	77.438,52\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	595.054,26\$	297.526,56\$	0,00\$	892.580,82\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	51.690,41\$	25.845,15\$	0,00\$	77.535,56\$
(F) Montant net (D - E)	543.363,86\$	271.681,40\$	0,00\$	815.045,26\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda Lem

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.4

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-078

## Recommandation STM-4246-04-12-47

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de Pièces d'autobus urbains de marque Détroit Diesel, Allison et MTU, regroupant la Société de transport de Laval (STL), le Réseau de transport de la Capitale (RTC), la Société de transport de Sherbrooke (STSherbrooke), la Société de transport de Saguenay (STSaguenay), la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) et la Société de transport de Montréal (STM), à l'entreprise Wajax Systèmes de Puissance, pour une période de douze (12) mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Pour un montant, pour la STM, de 91 207,04 \$, plus les taxes de 13 658,25 \$, pour un montant maximum de 104 865,29 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

104.865,29 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: Le 6 mars 2015

Signature: Line Boucher

**D.E. responsable:** Ressources hum. et serv. partagés

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date: 9/3/2015

Signature: [Signature]

**Secrétaire de l'assemblée:** [Signature]

## Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de leurs activités, les Sociétés de transport participantes ont besoin de diverses pièces de rechange pour l'entretien de leurs autobus, notamment des pièces d'origines de marques Détroit Diesel, Allison et MTU.

Afin d'éliminer les risques reliés à la fiabilité et à la sécurité des autobus, il est recommandé d'utiliser les pièces de remplacement d'origine, qui ont été conçues et mises à l'essai, au préalable, par le concepteur même de ces composants, notamment dans les composants de moteurs de Detroit Diesel et des transmissions Allison.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



## RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Annexe : Suite de la rubrique « Recommandation »

Page 1 de 1

STM-4246-04-12-47 (Adjudication)

Levée de l'option Acquisition de pièces pour autobus urbains de marque Detroit Diesel, Allison, (achats regroupés)

Acquisition de pièces pour autobus urbains de marque Detroit Diesel, Allison, (achats regroupés)  
Durée : douze (12) mois

Sociétés	Montant avant taxes	TPS	TVQ	Valeur TTI pour Option de renouvellement 12 mois
RTC	34 790,17 \$	1 739,51 \$	3 470,32 \$	40 000,00 \$
STLaval	65 231,57 \$	3 261,58 \$	6 506,85 \$	75 000,00 \$
STM	91 207,04 \$	4 560,35 \$	9 097,90 \$	104 865,29 \$
STSaguenay	20 874,10 \$	1 043,71 \$	2 082,19 \$	24 000,00 \$
STSherbrooke	17 395,09 \$	869,75 \$	1 735,16 \$	20 000,00 \$
STTR	14 785,82 \$	739,29 \$	1 474,89 \$	17 000,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>244 283,79 \$</b>	<b>12 214,19 \$</b>	<b>24 367,31 \$</b>	<b>280 865,29 \$</b>

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4246-04-12-47 Deuxième option de renouvellement du contrat de pièces d'autobus urbains de marque Détroit Diesel, Allison et MTU achat regroupé RTC, STL, STTR, STSaguenay, STSherbrooke et STM

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication:

Contrats : STM-4246-04-12-47

Nature de l'autorisation : adjudication

Résolution : CA-2012-193 et CA-2014-011

Montant autorisé TTI : Contrat initial 306 557,96 \$

Option du premier renouvellement 190 017,99 \$

Période couverte : 1er octobre 2012 au 31 mars 2015

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième option de renouvellement. Le contrat ne prévoit plus d'option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*


## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom Julie Gallant

Titre Administratrice de contrats

Date : 3 mars 2015

Signature: 

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 6/3/2015

Signature: 

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4246-04-12-47 Deuxième option de renouvellement du contrat de pièces d'autobus urbains de marque Detroit Diesel, Allison et MTU achat regroupé RTC, STL, STTR, STSaguenay, STSherbrooke et STM

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Les prévisions des besoins ont été évaluées par chaque Société de transport. Il est à noter que la consommation de ces produits est en décroissance avec les années puisqu'ils sont utilisés principalement pour l'entretien de moteurs Detroit Diesel et transmission Allison. La grande majorité de ces pièces est installée sur les autobus classiques et sur les autobus APS1 (la STM ne possède plus ces types d'autobus) ainsi que les autobus hybrid (la STM possède huit (8) autobus hybrid).

Les prévisions pour les besoins de la STM ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction Chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la Direction Chaîne d'approvisionnement.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

La consommation de ces pièces est à la baisse depuis quelques années, et procéder à un appel d'offres serait moins bénéfique, puisque notre pouvoir d'achat est diminué. Il est donc plus avantageux pour la STM et les autres Sociétés de transport du Québec d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Le montant estimé pour la présente option de renouvellement pour la STM est de 104 865,29 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 601 441,24 \$ toutes taxes incluses.



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4246-04-12-47 Deuxième option de renouvellement du contrat de pièces d'autobus urbains de marque Déroit Diesel, Allison et MTU achat regroupé RTC, STL, STTR, STSaguenay, STSherbrooke et STM

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	104.865,29			104.865,29

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3' » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 03 MM 2016 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	68.405,28\$	22.801,76\$		91.207,04\$
(B) TPS	3.420,26\$	1.140,09\$	0,00\$	4.560,35\$
(C) TVQ	6.823,43\$	2.274,48\$	0,00\$	9.097,90\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	78.648,97\$	26.216,32\$	0,00\$	104.865,29\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.831,98\$	2.277,33\$	0,00\$	9.109,30\$
(F) Montant net (D - E)	71.816,99\$	23.939,00\$	0,00\$	95.755,99\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda Levesque

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.1  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-079

## Recommandation

### STM-4918-11-14-10

D'ADJUGER à l'entreprise Michel Guimont Entrepreneur Électricien Ltée., un contrat pour de la fourniture et des services d'entretien de la signalisation verticale des voies réservées, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 251 125,00\$, plus les taxes de 37 605,97\$, pour un montant de 288 730,97\$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4918-11-14-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

288.730,97 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date: 15/03/02

Signature:

**D.E. responsable:** Planification, marketing et com.

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date: 3 mars 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM désire adjuger un contrat à un entrepreneur spécialisé pour l'entretien de la signalisation verticale des voies réservées sous sa responsabilité et qui se situe sur l'île de Montréal. Il s'agit principalement de réparer des panneaux de signalisation routière, nettoyer les panneaux en cas de vandalisme, remplacer le matériel lors de bris (quincaillerie, fûts, potences, etc.) et autres tâches normalement requises pour ce genre de mandat.

Ce contrat concerne uniquement la signalisation routière liée aux voies réservées, excluant le marquage de chaussée. L'entrepreneur devra être disponible sur demande pour faire les réparations demandées.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4918-11-14-10  
Services de fourniture et d'entretien de la signalisation verticale des voies réservées

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 9

Nombre de soumissions déposées : 6

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité Service à la clientèle - 4 février 2014

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 22 janvier 2015 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 13 février 2015.

### Le marché

Les fournisseurs habilités à soumissionner sont des entreprises spécialisées dans les domaines de la gestion routière, de la signalisation, l'installation, la vente ou location de fournitures associées à ce domaine et de travaux électriques s'y rattachant. Il existe plusieurs fournisseurs en service de la gestion routière et la plupart d'entre eux offrent également les services d'électriciens, nécessaires pour compléter l'ensemble des travaux demandés.

### Analyse des soumissions

Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont déposé une offre, dont cinq (5) offres ont été déclarées recevables. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Michel Guimont Entrepreneur Électricien Ltée. est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

L'entretien des mesures préférentielles bus est essentielle pour poursuivre les objectifs initiaux de ces dernières, soit d'accroître la satisfaction de la clientèle et d'augmenter l'achalandage, et par le fait même, contribuer à atteindre des cibles fixées...

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom Sandra Simard

Titre Administrateur de contrats

Date : 26-03-2015

Signature :  Sandra Simard

## Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 26/03/2015

Signature :  Line Boucher



## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4918-11-14-10

Services de fourniture et d'entretien de la signalisation verticale des voies réservées

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### **Règle d'adjudication**

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du prix total offert. L'entreprise Michel Guimont Entrepreneur Électricien Ltée. est le plus bas soumissionnaire conforme pour l'ensemble des items au bordereau.

### **Estimation**

L'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 546 104,52 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 288 730,97 \$, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 257 373,55 \$ (47 % favorable). L'écart s'explique, entre autres, par le fait qu'il s'agisse d'un nouveau regroupement nous permettant d'obtenir un meilleur pouvoir d'achat. De plus, certains soumissionnaires possèdent la machinerie spécialisée et n'ont pas à avoir recours à la location ni à des services externes de fabrication de fournitures, ce qui leur permet d'offrir de meilleurs prix.

### **Historique des contrats précédents**

Il est impossible de fournir un historique contractuel, puisqu'il s'agit d'un nouveau regroupement visant à optimiser les stratégies d'acquisition et minimiser les coûts totaux pour la STM.

### **Option(s) de renouvellement**

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

...au chantier 1 du plan de développement durable 2020 de la STM.

Par ailleurs, ces mesures préférentielles pour bus permettent de réduire l'empreinte écologique de la Société, en évitant l'émission de gaz à effet de serre d'environ 4 056 tonnes par année.

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4918-11-14-10  
Services de fourniture et d'entretien de la signalisation verticale des voies réservées

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	36000			
Compte	553390			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	288.730,97			288.730,97

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 05 2015 à 30 04 2017 CAD  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	62.781,25\$	87.893,75\$	100.450,00\$	251.125,00\$
(B) TPS	3.139,06\$	4.394,69\$	5.022,50\$	12.556,25\$
(C) TVQ	6.262,43\$	8.767,40\$	10.019,89\$	25.049,72\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	72.182,74\$	101.055,84\$	115.492,39\$	288.730,97\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.270,28\$	8.778,39\$	10.032,44\$	25.081,11\$
(F) Montant net (D - E)	65.912,46\$	92.277,45\$	105.459,94\$	263.649,86\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*

30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général



### À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.2  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-080

### Recommandation STM-4186-01-12-68

D'AUTORISER une prolongation du contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI), adjudgé à l'entreprise Bell Canada, pour une période maximale de trois (3) mois, à compter du 1er avril 2015, pour un montant de 108 209,26 \$, plus les taxes de 16 204,34 \$, pour un montant maximum de 124 413,60 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4186-01-12-68 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

124.413,60 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Technologies de l'information

Nom: Luc Lamontagne

Titre: Directeur

Date: 13/03/2015

Signature:

**D.E. responsable:** Ress. humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 13/3/2015

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

### Exposé du besoin

À la suite de l'adjudication du contrat pour l'acquisition d'une infrastructure et d'un contrat de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI), à la Société TELUS Communications (TELUS), par le Conseil d'administration lors de sa séance tenue le 2 juillet 2014 (STM-4698-01-14-68, Résolution CA-2014-163), une planification des travaux de basculement a été établie entre TELUS et le fournisseur actuel Bell Canada.

Lors de la séance tenu le 5 novembre 2014, le conseil d'administration a autorisé une première prolongation de contrat (Résolution CA-2014-250), tel que prévu aux documents d'appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 09/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4186-01-12-68 (Prolongation) - Contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description: Lettre de Bell Canada

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

## Démarche et conclusion

### Justification de la prolongation

Afin d'assurer le maintien des opérations de la plate-forme existante, du 1er avril 2015 jusqu'au transfert complet du service vers TELUS, une prolongation du contrat avec Bell Canada est nécessaire.

Bell Canada a déjà été contacté afin de vérifier leur intérêt à prolonger les services pour une courte durée. Bell Canada nous a confirmé qu'il serait d'accord à prolonger les services aux mêmes termes et conditions et aux prix actuels pour une durée maximale de trois (3) mois.

Le montant, pour la présente prolongation, est de 124 413,60 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 596 996,79 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

Bell Canada a été reconnue pour son engagement envers la santé mentale, le développement durable et la protection de l'environnement en étant nommée parmi les 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada dans divers magazines.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom Mario Cournoyer

Titre Administrateur de contrats

Date: 11 mars 2015

Signature: Line Boucher pour

## Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 11 mars 2015

Signature: Line Boucher



## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4186-01-12-68 (Prolongation) - Contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Le projet devait terminer l'ensemble des mises en service pour le 31 janvier 2015. Actuellement, les plateformes téléphoniques des centres d'appel : Services aux utilisateurs SAU, Centre de renseignements SAC, Commentaires et plaintes, Objets trouvés et Transport adapté ont tous été mises en service avec succès et sont supportées par la nouvelle plateforme CCC.

Pour les services automatisés des RVI d'autobus et du Transport adapté, les travaux accusent un retard. Les mises en service sont prévues à la fin avril 2015. En vue de gérer le risque d'un report additionnel et afin d'assurer la possibilité d'un retour en arrière en cas de problème avec le basculement, la STM devra nécessairement maintenir en service l'ancien système IPCC.

L'extension couvre le support des RVI automatisées (RVI d'autobus et RVI du transport adapté) par l'ancienne plateforme IPCC.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Cette demande de changement au contrat est conforme à la politique de gestion *PG.4.10. - Modifications aux contrats octroyés par la Société et gestion des réserves pour contingences de contrat* puisque la modification demandée :

1. ne change pas la nature du contrat;
2. vise à corriger une situation qui survient en cours d'exécution du contrat et qui n'avait pas été prévue ou déterminée au moment de son attribution;
3. constitue un accessoire au contrat : est accessoire ce qui est intimement lié à l'objet du contrat et est nécessaire à sa réalisation;
4. si elle était exécutée par un autre fournisseur, elle nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

### Historique des contrats précédents

Contrat : STM-4186-01-12-68

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Résolution : CA-2012-344

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 1 334 643,19 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

Contrat : STM-4186-01-12-68

Nature de l'autorisation : Prolongation

Résolution : CA-2014-250

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 137 940,00 \$

Période couverte par l'autorisation : 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4186-01-12-68 (Prolongation) - Contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	39200			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	124.413,60			124.413,60

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 01 04 2015 à 30 06 2015 CAD  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	108.209,26\$			108.209,26\$
(B) TPS	5.410,46\$	0,00\$	0,00\$	5.410,46\$
(C) TVQ	10.793,87\$	0,00\$	0,00\$	10.793,87\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	124.413,60\$	0,00\$	0,00\$	124.413,60\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10.807,40\$	0,00\$	0,00\$	10.807,40\$
(F) Montant net (D - E)	113.606,20\$	0,00\$	0,00\$	113.606,20\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.3  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-081

## Recommandation

D'octroyer un contrat à la firme «GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO)» (Ci-542) pour des services reliés à l'intégration du progiciel HASTUS à la solution SAEIV pour un montant maximal de 586 040,00 \$, plus les taxes applicables de 87 759,49 \$, soit pour un montant total de 673 799,49 \$, substantiellement conforme au projet d'entente annexé à la présente définissant les termes et conditions entre les parties (lequel demeure confidentiel jusqu'à la fin du contrat).

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'autoriser les modifications au contrat « STM-PROP-TCOST-20120405-1 » (Ci-91), adjudgé le 3 octobre 2012 à la firme « GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO) » (CA-2012-261) tel que spécifié en annexe laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

673799,49 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant: Projet iBUS**

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 03 15

Signature:

**D.E. responsable: R.H. et services partagés**

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 19/3/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

### Nouveau contrat

La stratégie de déploiement de la solution SAEIV a évolué durant la réalisation du projet. Des nouveaux besoins se sont précisés et d'autres besoins potentiels sont anticipés pour rencontrer les jalons de l'échéancier directeur. Pour répondre aux besoins d'affaires, le contrat-cadre permettra la prise de décisions tactiques afin d'apporter les ajustements immédiats au progiciel HASTUS. Ces besoins incluent :

- L'analyse et la conception de solutions pour l'intégration complète du progiciel HASTUS au SAEIV;
- Le développement des modifications requises pour l'intégration complète du progiciel HASTUS au SAEIV;
- Le soutien technique à l'implantation dirigée vers une solution informatique intégrée avec le SAEIV;
- La mise en disponibilité des ressources « GIRO Inc. » afin de traiter les demandes d'assistance;
- La formation spécialisée pour les produits « GIRO Inc. ».

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Octroi d'un contrat pour le développement des interfaces du progiciel HASTUS et autorisation des modifications aux contrats de GIRO Inc.

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

D'autoriser les modifications au contrat

«GIRO-STM-HASTUS-TCOST-IBUS-INTERFACESREALISATION-20130903» (Ci-107) adjudgé le 2 octobre 2013 à la firme «GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO)» (CA-2013-269), tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'autoriser les modifications au contrat «GIRO-STM-HASTUS-TCOST-IBUS-PH2-20130919» (Ci-503) adjudgé le 6 novembre 2013 à la firme «GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO)» (DG-13-192), tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'autoriser les modifications au contrat «GIRO-STM-HASTINFO-ibusC30-ibusC31» (Ci-519) adjudgé le 20 octobre 2014 à la firme «GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO)» (DG-14-150), tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

#### Augmentation des contingences

L'architecture de la solution élaborée par INIT pour la solution SAEIV nécessite des modifications au progiciel HASTUS qui n'ont pas été identifiées au moment de l'octroi des contrats. Dans ce contexte, les sommes autorisées par le conseil d'administration et le directeur général ne sont pas suffisantes pour compléter les besoins d'intégration de la solution SAEIV. Une augmentation de l'enveloppe des contingences est donc nécessaire pour que «GIRO Inc./Le Groupe en informatique et Recherche Opérationnelle (GIRO)» puisse continuer le développement du progiciel HASTUS.



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Octroi d'un contrat pour le développement des interfaces du progiciel HASTUS et autorisation des modifications aux contrats de GIRO Inc.

## Démarche, solution proposée et conclusion

### Nouveau contrat

Dans le cadre du projet iBUS, la STM procède actuellement à l'implantation d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) et au remplacement de son système de radiocommunication. Le SAEIV vise à améliorer la qualité du service à la clientèle de la STM ainsi que l'efficacité de son réseau de bus. Le nouveau SAEIV doit s'interfacer avec le progiciel HASTUS de la STM. Il importe d'établir des mécanismes d'échange entre les données planifiées provenant d'HASTUS et les données d'exploitation provenant du SAEIV. Ces deux progiciels doivent s'échanger des volumes importants d'informations tant en mode « temps réel » qu'en mode « différé ».

En vertu de l'article 101.1, alinéa 10 a) et b), de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (R.L.R.Q. chapitre S-30.01), il est possible pour la STM d'octroyer un contrat de gré à gré lorsque « l'objet de ce contrat découle de l'utilisation d'un progiciel et vise :

- ✓ À assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants;
- ✓ La protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives ».

### Augmentation des contingences pour réaliser les modifications aux quatre (4) contrats

Plusieurs changements ayant déjà été réalisés dans les quatre contrats susmentionnés, l'enveloppe de contingences est insuffisante pour réaliser les modifications nécessaires (lesquelles demeurent confidentielles) à la complétion desdits contrats.

Conformément à la politique de gestion PG 4.10 *Modifications aux contrats par la Société et gestion des réserves pour contingences*, une autorisation est requise lorsque les coûts des modifications entraînent un dépassement des montants déjà autorisés.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Approvisionnement projets et construction

Nom: Philippe Gamelin

Titre: Administrateur de contrats

Date: 13/03/2015

Signature: 

### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/03/2015

Signature: 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Octroi d'un contrat pour le développement des interfaces du progiciel HASTUS et autorisation des modifications aux contrats de GIRO Inc.

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551440			
Ordre interne	466000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R114			
Autre: lot	20028091			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	673.799,49\$			673.799,49

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 12 MM 2016 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	408.576,10\$	177.463,90\$		586.040,00\$
(B) TPS	20.428,81\$	8.873,20\$	0,00\$	29.302,00\$
(C) TVQ	40.755,47\$	17.702,02\$	0,00\$	58.457,49\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	469.760,37\$	204.039,12\$	0,00\$	673.799,49\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	40.806,54\$	17.724,21\$	0,00\$	58.530,74\$
(F) Montant net (D - E)	428.953,83\$	186.314,91\$	0,00\$	615.268,74\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.4  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-082

## Recommandation

STM-4973-01-15-47

D'ADJUGER à l'entreprise STRONGCO, un contrat pour un service de location de chargeuses d'une capacité de 1.9 mètre cube et d'un moteur diesel d'une puissance de 130 chevaux, pour une période de soixante (60) mois, pour un montant de 448 112,33 \$, plus les taxes de 67 104,82 \$, pour un montant maximum de 515 217,15 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4973-01-15-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

515.217,15 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Entretien des infrastructures

Nom: Minh Truong

Titre: Directeur

Date: 2015-03-10

Signature:

**D.E. responsable:** Services techniques

Nom: Francois Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015-03-13

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses opérations et du service à la clientèle, la STM doit effectuer le ramassage de la neige de ses édicules et des terrains de la société à l'intérieur d'un court délai. Pour ce faire, la Société a besoin d'un maximum de quatre (4) chargeuses sur pneus pour la période hivernale. Le déneigement est effectué par les employés de la STM pour assurer la fluidité des opérations.

Les résultats de l'analyse des coûts démontrent qu'il est avantageux pour la STM de louer ces véhicules plutôt que d'en faire l'achat vu leur utilisation de quatre (4) mois par année. Le prix offert inclut les frais d'assurances, de réparation et d'entretien qui sont à la charge de l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4973-01-15-47 Service de location de chargeuses sur pneus d'une capacité de 1.9 mètre cube et moteur diesel d'une puissance de 130 chevaux.

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 5

Nombre de soumissions déposées : 2

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 28 janvier 2015 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 février 2015.

### Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entreprises offrant le service de location de véhicules lourds.

### Analyse des soumissions

Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Strongco est conforme. Les prix sont ferm

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Les moteurs aux diesels respectent la norme EPA (agence de protection de l'environnement aux États-Unis) limitant ainsi les émissions atmosphériques.

- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom Nathalie Lessard

Titre Administrateur de contrats

Date : 20 Mars

Signature: 

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 23 Mars 2015

Signature: 



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4973-01-15-47 Service de location de chargeuses sur pneus d'une capacité de 1.9 mètre cube et moteur diesel d'une puissance de 130 chevaux.

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	84580			
Compte	572210			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	515.217,15			515.217,15

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 15 JJ 11 MM 2015 AAAA à 15 JJ 10 MM 2020 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	89.622,47\$	89.622,47\$	268.867,39\$	448.112,33\$
(B) TPS	4.481,12\$	4.481,12\$	13.443,37\$	22.405,62\$
(C) TVQ	8.939,84\$	8.939,84\$	26.819,52\$	44.699,20\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	103.043,43\$	103.043,43\$	309.130,28\$	515.217,15\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	8.951,04\$	8.951,04\$	26.853,13\$	44.755,22\$
(F) Montant net (D - E)	94.092,39\$	94.092,39\$	282.277,15\$	470.461,93\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** STM-4973-01-15-47 Service de location de chargeuses sur pneus d'une capacité de 1.9 mètre cube et moteur diesel d'une puissance de 130 chevaux.

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### La règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est :

Le contrat est adjudgé par la STM, au plus bas soumissionnaire conforme sur le PRIX TOTAL OFFERT et qui satisfait aux exigences indiquées dans l'ensemble des documents d'appel d'offres.

### Historique du contrat précédent

Contrat : STM-4192-01-12-16

Autorisation : CA-2012-232

Montant autorisé TTI

(sans contingence) : 328 454,84 \$

Période couverte : Novembre 2012 à avril 2015

Nature de l'autorisation : Contrat de Base

### L'estimation

L'estimation de contrôle était de 520 146,90 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 509 017,32 \$, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 11 129,58 \$ (2,1 % favorable).

Comparativement au derniers prix payés c'est une baisse de 2,1 %

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Cette mesure vise à respecter la réglementation et atteindre les objectifs fixés au chantier 6 du plan de développement durable 2020 de la STM.

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numérop: 4.5

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-083

## Recommandation

Autoriser une modification au contrat STM-1839 - Réfection des toitures et des puits de lumière - Station Viau pour un crédit au montant de 273 219,10\$ plus taxes applicables de 40 914,57\$ soit un crédit au montant total de 314 133,67\$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

0,00 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Entretien des infrastructures

Nom: Minh Truong

Titre: Directeur

Date: 2015.03.13 pour Minh Truong

Signature: 

**D.E. responsable:** Services techniques

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2015.03.13

Signature: 

**Secrétaire de l'assemblée:** 

## Exposé du besoin

Le contrat pour la réfection des toitures et des puits de lumière à la station Viau a été adjudgé lors de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de mai 2013 à Céleb Construction Ltée au montant de 990 650,14 \$, plus taxes applicables de 148 349,86 \$, soit un montant total de 1 139 000,00 \$ toutes taxes incluses, et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-1839.

Lors de la réalisation des travaux de réfection il a été constaté que la toiture était davantage détériorée que prévu. Étant donné l'ampleur des changements à apporter au contrat pour corriger la situation, la décision d'arrêter le contrat à été prise. Par conséquent, une partie des travaux prévus au contrat à été retirée du contrat. Une solution temporaire a cependant été mise en œuvre afin de permettre de conserver l'état de l'infrastructure le temps nécessaire à la correction permanente. Afin de tenter d'obtenir un meilleur prix pour ces travaux, un autre appel d'offres public sera réalisé prochainement pour corriger la situation de façon permanente.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Station Viau - Réfection des toitures et des puits de lumière  
Contrat STM-1839



## Démarche, solution proposée et conclusion

Démarche :

Étant donné que l'adjudicataire ne fera pas l'ensemble des travaux inclus au contrat, un crédit à été demandé. Le montant soumis par l'adjudicataire à été vérifié par l'estimateur de la section mise en œuvre de la Division Ingénierie Infrastructures.

Conformément à la politique de gestion PG 4.10 - Modification aux contrats octroyés par la société et gestion des réserves pour contingences de contrat, la présente recommandation vise à faire autoriser cette modification au contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

GPP 2010-01-18

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Le développement durable a été pris en compte dans ce projet, notamment en matière de gestion des déchets de construction. De plus, la membrane de toiture sera de couleur blanche afin de diminuer les îlots de chaleur.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Division - Approvisionnement projets et construction

Nom: Myriam Charron-Geadah

Titre: Administrateur de contrats

Date: 13/03/15

Signature: Françoise Torano pour

### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/03/2015

Signature: Line Boucher



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Station Viau - Réfection des toitures et des puits de lumière  
 Contrat STM-1839



## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier. La division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 18/12/2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier:

Date:

*Linda L...*  
 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5.1  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-084

## Recommandation STM-4389-11-12-25

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour des services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM, adjugé à l'entreprise Lanla Recherche Marketing, pour une période de deux (2) ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, pour un montant de 316 000,00 \$, plus les taxes de 47 321,00 \$, pour un montant maximum de 363 321,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4389-11-12-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

363.321,00 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant: Marketing**

Nom: Pierre Bourbonnière

Titre: Directeur

Date: 10/3/2015

Signature: 

**D.E. responsable: Planification, marketing et comm**

Nom Denise Vaillancourt

Titre Directrice exécutive

Date: 10/03/15

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

## Exposé du besoin

Dans le cadre de l'implantation du Programme Qualité de service, la STM désire conserver les services d'une firme spécialisée afin de réaliser des études par clients mystère pour évaluer les aspects du service qui définissent les normes de qualité de la STM. Ce contrat répond aux besoins du secteur Marketing.

Les résultats des évaluations permettront de valider si les différents éléments du service (accueil, disponibilité de l'information, etc.) sont conformes aux normes fixées par la Société. Ces résultats devront être détaillés pour chacun des centres de transport du Réseau des bus, des regroupements de stations de métro et des divers centres de services à la clientèle.

Les services professionnels couverts par le contrat sont l'organisation et la planification de clients mystère, incluant la formation des agents, la saisie et le traitement des données recueillies, l'analyse des résultats et la rédaction d'un rapport final incluant une segmentation par centre de transport et par regroupement de stations de métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4389-11-12-25 (Première option de renouvellement) - Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport sur la conformité des soumissions  
 Rapport d'évaluation des offres  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

## Démarche et conclusion

### Historique d'adjudication

Contrat : STM-4389-11-12-25  
Nature de l'autorisation : Contrat de base (adjudication)  
Résolution : CA-2013-109  
Montant autorisé TTI (avant contigence) : 374 818, 50 \$  
Période couverte : mai 2013 à avril 2015

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première de deux (2) options de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Éline Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Date : 4 Mars 2015

Signature : *Éline Thibodeau*

## Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 6/3/2015

Signature : *Line Boucher*

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** STM-4389-11-12-25 (Première option de renouvellement) - Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division Recherche, stratégie et gestion des revenus de la Direction marketing.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Justification de la levée d'option

Considérant que lors du processus d'appel d'offres, seule la firme Lanla Recherche Marketing a obtenu le pointage minimal de 70 %, soit 92,9 et que les deux (2) autres firmes ayant déposé une offre n'ont pas atteint la note de passage de 70 % et n'ont pas rencontré les exigences requises aux trois critères jugés les plus importants, soit «compétence et expérience de l'équipe, méthodologie proposée et contrôle de la qualité», la STM juge qu'il ne s'est pas écoulé assez de temps pour voir un changement en profondeur s'opérer au niveau de ce que le marché a à nous offrir. De plus, l'écart entre l'estimation et le prix soumis était favorable de 14 % et, les prix obtenus étaient, et sont toujours, considérés comme étant inférieurs à ceux du marché et se comparent à ceux du contrat précédent. Si un nouvel appel d'offres était lancé, un changement d'Adjudicataire viendrait gonfler nos prix avec un frais de démarrage.

Il est donc plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Le montant pour la présente option de renouvellement est de 363 321,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 738 139,50 \$, avant contingence, toutes taxes incluses.



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4389-11-12-25 (Première option de renouvellement) - Services professionnels pour effectuer une étude par clients mystère servant à évaluer la qualité du service à la STM

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	38400			
Compte	551530			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	363.321,00			363.321,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 JJ 05 MM 2015 AAAA à 30 JJ 04 MM 2017 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	77.700,00\$	155.400,00\$	82.900,00\$	316.000,00\$
(B) TPS	3.885,00\$	7.770,00\$	4.145,00\$	15.800,00\$
(C) TVQ	7.750,58\$	15.501,15\$	8.269,28\$	31.521,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	89.335,58\$	178.671,15\$	95.314,28\$	363.321,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7.760,29\$	15.520,58\$	8.279,64\$	31.560,50\$
(F) Montant net (D - E)	81.575,29\$	163.150,58\$	87.034,64\$	331.760,50\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 6.1

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-085

## Recommandation

**D'ADJUGER** à Consultants F. Drapeau inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux (2) motrices de triage (lot A01) pour le projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) », dans le cadre de l'acquisition du matériel roulant MPM-10, pour un montant maximum de 435 235,00 \$, plus taxes applicables de 65 176,44 \$, soit un montant maximum total de 500 411,44 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4911-11-14-31 et de la soumission déposée par l'Adjudicataire.

**D'AUTORISER** une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

500.411,44 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/03/10

Signature:

**D.E. responsable:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 11 mars 2015

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

La STM procède actuellement à l'achat de nouveaux trains en remplacement des trains MR-63 en service. Les différences de conception du MPM-10 par rapport aux trains actuels nécessitent des modifications aux ateliers d'entretien majeur des trains situés au Plateau Youville. L'acquisition des motrices de triage s'intègre dans le cadre du projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) » visant l'aménagement des ateliers de façon à permettre les opérations d'entretien majeur des trains MPM-10.

Pour répondre aux changements relatifs à l'entretien des nouvelles voitures de métro, la STM veut acquérir deux (2) motrices de triage, véhicules spécialisés servant notamment aux déplacements des bogies des trains MPM-10 dans l'atelier GRY.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Bureau de projet MPM-10 Adjudication de contrat - Appel d'offres public STM-4911-11-14-31 Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot A01 - Fourniture de deux motrices de triage

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 3

Nombre de soumissions déposées : 2

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

## Démarche et conclusion

Un appel d'offres public international a été publié le 8 janvier 2015 dans le quotidien «Le Journal de Montréal», dans le système électronique d'appel d'offres «SÉAO» ainsi que sur les sites internet du «International Railway Journal (IRJ)» et du «Railway Age». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 27 février 2015.

Trois (3) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont présenté une soumission. Les deux (2) soumissions ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Consultants F. Drapeau inc., le plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximum de 435 235,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle est de 513 889,00 \$, avant taxes et contingences de réalisation.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Chaîne d'appro, Div. Appro. Projets et construction,

Nom Chantal Bonhomme

Titre Administrateur de contrats

Date : 2015-03-13

Signature : C Bonhomme

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 2015-03-13

Signature : Line Boucher

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Bureau de projet MPM-10 Adjudication de contrat - Appel d'offres public STM-4911-11-14-31 Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot A01 - Fourniture de deux motrices de triage

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	256180			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	500.411,44			500.411,44

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 06 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 03 MM 2016 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	43.523,50\$	391.711,50\$		435.235,00\$
(B) TPS	2.176,18\$	19.585,58\$	0,00\$	21.761,75\$
(C) TVQ	4.341,47\$	39.073,22\$	0,00\$	43.414,69\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	50.041,14\$	450.370,30\$	0,00\$	500.411,44\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.346,91\$	39.122,19\$	0,00\$	43.469,10\$
(F) Montant net (D - E)	45.694,23\$	411.248,11\$	0,00\$	456.942,35\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

*R-042-4 : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.*

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 6.2  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-086

## Recommandation

**D'ADJUGER** à Anjalec Construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la phase 1 de la construction et l'aménagement de l'atelier de réparation majeure du métro pour le projet « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) », dans le cadre de l'acquisition du matériel roulant MPM-10, pour un montant forfaitaire de 574 418,00 \$, plus taxes applicables de 86 019,10 \$, soit un montant forfaitaire total de 660 437,10 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4930-12-14-31 et de la soumission déposée par l'Adjudicataire.

**D'AUTORISER** une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

660.437,10 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/03/10

Signature:

**D.E. responsable:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 11 mars 2015

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

La STM procède actuellement à l'achat de nouveaux trains en remplacement des trains MR-63 en service. L'arrivée des trains MPM-10 nécessite une réorganisation de travail de l'atelier GRY ainsi que l'implantation d'un outil de gestion performant. À cet effet, il a été convenu de déployer une solution informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO). Ces initiatives requièrent notamment le réaménagement des bureaux des équipes de gestion de premier niveau.

La présente recommandation concerne l'octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux visant à combler les besoins cités au paragraphe précédent. Les travaux comportent notamment :

- la relocalisation et la modification de locaux préfabriqués;
- la fourniture et l'installation de deux (2) nouveaux locaux préfabriqués;
- la construction de bureaux fermés et à aire ouverte ainsi que l'aménagement d'une mezzanine d'entreposage.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Bureau de projet MPM-10 Adjudication de contrat - Appel d'offres public STM-4930-12-14-31 Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C02 - Construction/aménagement GRY - Phase 1

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 23

Nombre de soumissions déposées: 6

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description:

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

## Démarche et conclusion

Un appel d'offres public a été publié le 29 janvier 2015 dans le quotidien «Le Journal de Montréal» et dans le système électronique d'appel d'offres «SÉAO». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 5 mars 2015.

Vingt-trois (23) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont présenté une soumission. Les six (6) soumissions ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Anjalec Construction inc., le plus bas soumissionnaire conforme, au montant forfaitaire de 574 418,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle est de 569 871,49 \$, avant taxes et contingences de réalisation.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Chaîne d'appro, Div. Appro. Projets et construction

Nom <sup>Pour</sup> Chantal Bonhomme

Titre Administrateur de contrats

Date : 2015/03/10

Signature: 

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 11 mars 2015

Signature: 

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Bureau de projet MPM-10 Adjudication de contrat - Appel d'offres public STM-4930-12-14-31 Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) Lot C02 - Construction/aménagement GRY - Phase 1

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte	551140	551140	551140	
Ordre interne	256180	256683	466080	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4	R-042-4	R-042-4	
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	618.586,20	40.471,20	1.379,70	660.437,10

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 06 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 09 MM 2015 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	574.418,00\$			574.418,00\$
(B) TPS	28.720,90\$	0,00\$	0,00\$	28.720,90\$
(C) TVQ	57.298,20\$	0,00\$	0,00\$	57.298,20\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	660.437,10\$	0,00\$	0,00\$	660.437,10\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	57.370,00\$	0,00\$	0,00\$	57.370,00\$
(F) Montant net (D - E)	603.067,10\$	0,00\$	0,00\$	603.067,10\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

**R-042-4 :** Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique Subvention

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

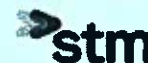
Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.1

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-087

## Recommandation Contrat STM 9 290 330-C42

D'AUTORISER un règlement hors cour dans les litiges judiciaires opposant la Société à la firme « Céleb Construction Ltée » (dossier 500-17-076174-138) en lien avec le contrat de *Construction du poste de ventilation mécanique Hermine* (contrat n° 9 290 330-C42) autorisé le 3 octobre 2012 (CA-2012-269) et certains aspects de ce contrat, et ce, si les paramètres prévus dans l'opinion juridique (confidentielle et strictement privilégiée) et ses annexes qui en font partie intégrante et joints à la présente, sont rencontrés.

D'AUTORISER une augmentation de la réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'AUTORISER le directeur Affaires juridiques de la Société à signer tout document de nature judiciaire qui est nécessaire pour donner plein effet à la présente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

§ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 03 2015

Signature:

**D.E. responsable:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 20 mars 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

À l'occasion du contrat de construction du PVM Hermine, Céleb a intenté contre la STM deux recours totalisant la somme de 3 587 555 \$. Il est à noter que le montant précité est provisoire, étant donné qu'au moment de l'introduction des recours les travaux du contrat n'étaient pas terminés.

L'autorisation du conseil d'administration de la STM est requise afin de conclure un règlement hors cour dans le présent dossier. Une réserve supplémentaire pour contingences est requise pour payer en partie ce règlement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Contrat STM 9 290 330-C42 – Construction du poste de ventilation mécanique Hermine  
Augmentation de la réserve pour contingences et règlement hors cour de litiges judiciaires

### Démarche, solution proposée et conclusion

Le 3 octobre 2012, le contrat pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) Hermine a été autorisé par le conseil d'administration pour un montant de 11 041 530,77 \$, taxes et contingences en sus, à l'entreprise « Céleb construction Ltée » (ci-après « Céleb »).

Céleb a sous-traité à la firme « Consortium Bisson Pretech » (ci-après « Consortium ») une partie des travaux prévus au contrat, notamment ceux d'excavation et de soutènement.

Lors de la mise en œuvre du contrat, un différend est survenu quant à l'interprétation de certaines dispositions et d'un plan du contrat. De même, le Consortium a quitté le chantier et Céleb l'a remplacé par un autre sous-traitant.

Au mois de mars 2013, le Consortium poursuit Céleb pour un montant de 1 271 775, 58 \$ afin de réclamer un solde contractuel et des dommages et intérêts pour la résiliation de son contrat.

Le ou vers le 29 août 2013, Céleb appelle en garantie la STM dans son litige avec le Consortium pour que la STM soit condamnée à payer le 1 271 775, 58 \$. Le même jour, Céleb introduit un autre recours contre la STM et le Consortium pour leur réclamer solidairement un montant provisoirement estimé à 2 315 780 \$, soit un recours global de 3 587 555 \$.

La STM a, de son côté, déposé une demande reconventionnelle contre Céleb lui réclamant la somme de 634 750 \$ à titre de pénalité de retard.

Il est à noter que le Consortium a fait une proposition à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

De nombreuses discussions ont eu lieu afin d'explorer les possibilités de régler le dossier par une solution mutuellement satisfaisante pour Céleb et la STM et afin d'éviter les risques et les délais associés avec les procédures judiciaires.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

#### Préparé par :

Approvisionnement projets et construction

Nom : Joanne Giguère

Titre : Administrateur de contrats

Date : 20 mars 2015

Signature : 


#### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : ~~20~~ 20 mars 2015

Signature : 

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Contrat STM 9 290 330-C42 – Construction du poste de ventilation mécanique Hermine  
Augmentation de la réserve pour contingences et règlement hors cour de litiges judiciaires

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

Il est recommandé de régler ces litiges si les paramètres prévus dans l'opinion juridique (confidentielle et strictement privilégiée) et ses annexes qui en font partie intégrante et joints à la présente, sont rencontrés. Le tout sans aucune admission de responsabilité.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Contrat STM 9 290 330-C42 – Construction du poste de ventilation mécanique Hermine  
Augmentation de la réserve pour contingences et règlement hors cour de litiges judiciaires

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 82,5% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et 149,7M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.2

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-088

## Recommandation STM-9 290 330-C50-S59

D'adjuger à « Hatch Mott MacDonald Itée », le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat de services professionnels d'expertise pour méthode d'excavation en tunnel et stabilisation de l'excavation en sous-œuvre dans le cadre de la construction du poste de ventilation mécanique Bishop pour un montant maximal de 166 875,00 \$ plus les taxes applicables de 24 989,53 \$, soit un montant total de 191 864,53 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées aux documents d'appel d'offres STM-9 290 330-C50-S59 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

191.864,53 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Bureau de projets Équipements fixes Métro

**D.E. responsable:** Gestion des proejets majeurs

Nom: Donald Desaulniers

Nom Pierre Dauphinais

Titre: Directeur de projets principal

Titre Directeur exécutif

Date: 15/03/13

Date: 13 May 2015

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le programme Réno-Systèmes réalisé par le Bureau de projets Équipements fixes Métro vise notamment à construire un nouveau poste de ventilation mécanique (PVM) Bishop entre les stations Peel et Guy-Concordia. Ce poste de ventilation comprendra une galerie de ventilation d'une longueur approximative de 110 mètres qui sera creusée en tunnel dans le roc entre le puits de ventilation naturelle et le tunnel de métro, en majeure partie sous la rue Bishop. Le couvert de roc au-dessus de la galerie est relativement mince et il est vraisemblable que des mesures et précautions particulières devront être prises afin de s'assurer de l'intégrité des infrastructures environnantes.

Dans le cadre du présent appel d'offres, la STM recherche les services d'une firme d'experts spécialisés en vue de procéder à des analyses techniques visant l'émission de recommandations pour la stabilisation et le support des sols et du roc dans le cadre de l'excavation de la galerie de ventilation nécessaire lors de la réalisation du PVM Bishop ainsi que l'assistance technique lors de la mise en œuvre.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres public STM-9 290 330-C50-S59 - Expertise pour méthode d'excavation en tunnel et stabilisation de l'excavation en sous-oeuvre - Adjudication de contrat

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 12

Nombre de soumissions déposées : 3

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

## Démarche et conclusion

### La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Lors de l'assemblée du 1<sup>er</sup> octobre 2014, le conseil d'administration approuvait un système de pondération et d'évaluation des offres (CA-2014-232).

Un appel d'offres public a été publié dans le « Journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le lundi 12 janvier 2015. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le mercredi 3 février 2015 à 15 h. Douze (12) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) firmes ont présenté une soumission. Toutes les soumissions sont jugées recevables et conformes.

### Le marché et les fournisseurs potentiels

Les firmes susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes spécialisées œuvrant dans le domaine du génie-conseil avec une expérience en excavation de tunnel où le roc est friable et en milieu urbain ou de nature similaire. Un nombre restreint d'entreprises étaient susceptibles de répondre à cet appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Approvisionnement projets et construction

Nom Alban Boulay

Titre Administrateur de contrats

Date : 2015-03-13

Signature: 

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 2015-03-13

Signature: 

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres public STM-9 290 330-C50-S59 - Expertise pour méthode d'excavation en tunnel et stabilisation de l'excavation en sous-oeuvre - Adjudication de contrat

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte	551590			
Ordre interne	290330			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	191.864,53			191.864,53

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 JJ 04 MM 2015 AAAA à 30 JJ 04 MM 2018 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	81.025,00\$	42.925,00\$	42.925,00\$	166.875,00\$
(B) TPS	4.051,25\$	2.146,25\$	2.146,25\$	8.343,75\$
(C) TVQ	8.082,24\$	4.281,77\$	4.281,77\$	16.645,78\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	93.158,49\$	49.353,02\$	49.353,02\$	191.864,53\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	8.092,37\$	4.287,13\$	4.287,13\$	16.666,64\$
(F) Montant net (D - E)	85.066,12\$	45.065,88\$	45.065,88\$	175.197,89\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.3  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-089

## Recommandation STM-9 290 310-A06

D'autoriser l'exercice partiel de l'option 1 pour la fourniture de câbles supplémentaires au contrat « Fourniture - câbles électriques moyenne tension » (STM-9 290 310-A06) adjudgé à la firme « Anixter Inc. » conformément aux termes et conditions des documents d'appel d'offres et de la soumission produite par l'Adjudicataire, le tout pour un montant de 713 535,00 \$, plus taxes applicables de 106 851,87 \$, soit un montant total de 820 386,87 \$

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

820386,87 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 03 13

Signature:

**D.E. responsable:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 13 mars 2015

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

La phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit notamment le remplacement des câbles moyenne tension (12 kV) sur la ligne 4 (jaune) et sur la ligne 1 Est (verte) du réseau du métro. Ces câbles ont dépassé leur fin de vie utile. L'isolant des câbles se détériore avec leur âge et leur exposition aux conditions environnementales du métro, en particulier le taux élevé d'humidité. La fourniture des câbles 12 kV est prévue dans le cadre de ce contrat d'approvisionnement et leur installation est prévue par d'autres contrats.

Le contrat prévoit une option de fourniture de câbles identiques à ceux prévus au contrat de base et l'exercice de cet option est valide jusqu'en 2017. La présente recommandation vise l'exercice d'une partie de l'option du contrat afin de combler les besoins additionnels découlant des ajustements à la stratégie de réalisation

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM-9 290 310-A06 – Fourniture – Câbles électriques moyenne tension  
Exercice partiel de l'option

### Démarche, solution proposée et conclusion

Afin d'assurer à la Société de payer le juste prix, la stratégie d'approvisionnement qui avait été déployée lors de l'appel d'offres en 2012 prévoyait des clauses d'indexation du cuivre pour ne payer que l'inflation réelle du marché. Ces clauses demeurent en vigueur pour l'exercice de l'option.

De plus, lors de l'adjudication du contrat, les prix proposés par le fournisseur étaient favorables d'environ 36 % par rapport à l'estimation de contrôle. Les prix soumis pour l'option sont identiques aux prix du contrat de base. Afin de valider que le prix proposé est toujours juste par rapport au marché actuel, deux (2) demandes de prix ont été faites auprès de distributeurs. Il résulte de cet exercice que le prix proposé par « Anixter » est favorable par rapport au prix actuellement proposé par le marché.

Les documents d'appel d'offres prévoient une option de 91 500 mètres de câble qui peut être exercée en tout ou en partie six (6) mois avant la fin du contrat, laquelle est prévue en décembre 2016. L'exercice partiel de l'option est requis pour l'acquisition d'une quantité de 30 000 mètres de câble afin de finaliser les travaux.

Selon ce qui précède, il est avantageux pour la STM d'exercer l'option pour ces câbles supplémentaires.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Approvisionnement projets et construction

Nom : Julie Létourneau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 13/03/15

Signature : Julie Létourneau

### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 13 mars 2015

Signature : Line Boucher



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-9 290 310-A06 – Fourniture – Câbles électriques moyenne tension  
Exercice partiel de l'option

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	566060			
Ordre interne	290310			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	820.386,87\$			820.386,87

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	713.535,00\$			713.535,00\$
(B) TPS	35.676,75\$	0,00\$	0,00\$	35.676,75\$
(C) TVQ	71.175,12\$	0,00\$	0,00\$	71.175,12\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	820.386,87\$	0,00\$	0,00\$	820.386,87\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	71.264,31\$	0,00\$	0,00\$	71.264,31\$
(F) Montant net (D – E)	749.122,56\$	0,00\$	0,00\$	749.122,56\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 8.4  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-090

### Recommandation STM-9 290 310-C49

D'autoriser une modification au contrat «Remplacement câbles 12 kV L4 (éclairage-force et traction)» (STM-9 290 310-C49), adjugé à la firme « Ondel Inc. » afin d'ajuster la portée du contrat aux besoins de la STM.

La modification couverte par la présente totalise un coût de 249 354,89 \$, plus les taxes applicables de 37 340,89 \$, soit un montant total de 286 695,78 \$.

D'autoriser un changement des modalités de paiement de certains articles du bordereau des prix associés aux travaux de réparation de béton de l'interstation Longueuil - Jean-Drapeau (articles 2.1.19 à 2.1.35) prévus à taux unitaires pour un montant forfaitaire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

**\$ Toutes taxes incluses**

**Requérant:** Bureau de projets Équipements fixes Métro

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 03 13

Signature:

**D.E. responsable:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 13 mars 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée: \_\_\_\_\_

### Exposé du besoin

La phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit le remplacement des câbles de moyenne tension (12kV) sur la ligne 4 (jaune) du métro. Ces câbles cheminent dans des rainures encastrées dans le mur du tunnel et recouvertes de plaques de protection contre le feu afin de respecter la norme NFPA-130. Les travaux incluent également des réparations de béton fissuré et endommagé par les infiltrations d'eau. Ces réparations de béton sont nécessaires afin d'assurer l'intégrité fonctionnelle de la rainure, notamment en réduisant au maximum les infiltrations d'eau et en assurant l'étanchéité au feu.

La présente recommandation vise des travaux additionnels de réparation de béton dans l'interstation Longueuil-Université-de Sherbrooke - Jean-Drapeau. Pour ces travaux, il est également requis de modifier le mode de rémunération prévu au bordereau des prix (taux unitaires pour un montant forfaitaire).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-9 290 310-C49 – Remplacement câbles 12 kV L4 (éclairage-force et traction)  
Modification au contrat

### Démarche, solution proposée et conclusion

Afin de respecter la politique de gestion PG 4.10 « Modifications aux contrats par la Société et gestion des réserves pour contingences », une autorisation est requise étant donné la valeur totale de la modification réalisée afin d'entériner l'entente intervenue entre les parties lors du processus de négociation.

Lors de la réalisation des travaux pour la réfection du béton de la voûte du tunnel dans le cadre du contrat de remplacement des câbles 12 kV sur la ligne 4 (jaune) du métro (STM 9 290 310-C49), le Bureau de projets Équipements fixes Métro et « Ondel Inc. » ont convenu qu'un changement doit être apporté au contrat initial afin d'ajuster la portée du contrat aux contraintes de réalisation de réparation du béton rencontrées lors de la phase 1 des travaux susmentionnés, soit les travaux entre les stations Longueuil-Université-de-Sherbrooke et Jean-Drapeau.

Ce changement au contrat sera payé à même les contingences autorisées par le conseil d'administration (CA-2014-204).

Ces travaux, en lien avec le changement décrit, devaient être rémunérés à taux unitaires. Toutefois, vu les quantités beaucoup plus importantes que celles prévues au bordereau des prix, une entente de type forfait a été négociée avec l'entrepreneur.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

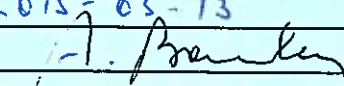
### Préparé par:

Approvisionnement projets et construction

Nom: Alban Boulay

Titre: Administrateur de contrats

Date: 2015-03-13

Signature: 

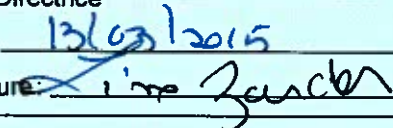
### Service:

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/03/2015

Signature: 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-9 290 310-C49 – Remplacement câbles 12 kV L4 (éclairage-force et traction)  
Modification au contrat

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activé				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.2  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-092

## Recommandation

D'AUTORISER l'entente à intervenir entre la Société du Palais des congrès de Montréal (ci-après SPCM) et la Société de transport de Montréal (ci-après STM) afin de réaliser les travaux de réfection de la station Place-d'Armes qui permettent de rendre la station accessible aux personnes à mobilité réduite, la démolition et la reconstruction d'ouvrages appartenant à la SPCM nécessaires à la réfection de la membrane, le tout selon les termes et conditions contenus dans le protocole d'entente.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toutes modifications au projet d'entente qui ne sont pas incompatibles avec la présente recommandation et de signer tout document nécessaire afin de donner pleinement effet à la présente résolution.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

0,00 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/03/11

Signature:

**D.E. responsable:** RH et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/03/11

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

Pour réaliser les travaux de réfection de la station Place-d'Armes, un protocole d'entente doit être établi entre la STM et la SPCM afin de déterminer les modalités de mise en œuvre des travaux. Ces travaux font l'objet d'une recommandation qui est aussi présentée au conseil d'administration de la STM du mois d'avril 2015.

La station Place-d'Armes pourra continuer à être utilisée par la clientèle et un plan de communication sera mis en œuvre lors des travaux afin de minimiser les impacts sur les clientèles respectives de la STM et de la SPCM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 03/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Protocole d'entente entre la SPCM et la STM dans le cadre de la réfection du plancher d'édicule et de la membrane de la station de métro Place-d'Armes

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM est propriétaire du réseau du métro et plus particulièrement des infrastructures reliées à la station Place-d'Armes.

Le 6 février 1980, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (ci-après CTCUM) et Sa Majesté chef de la province de Québec (ci-après Sa Majesté), ont signé une entente pour permettre, entre autres, la construction du Palais des congrès et l'intégration de la station de métro Place-d'Armes à ce bâtiment. Cette entente donnait à Sa Majesté la prise de possession du terrain malgré que le transfert des titres immobiliers ne soit pas complété et Sa Majesté payait 235 300,00 \$ pour les droits aériens au dessus de la station de métro Place-d'Armes. Les autres droits de cette entente seront réglés ultérieurement, suite à une présentation au conseil d'administration.

Le 11 juin 1980, la CTCUM et Sa Majesté signaient une deuxième entente pour déterminer les conditions de construction et la propriété de certains équipements.

La CTCUM est propriétaire des terrains de la station Place-d'Armes pour les avoir acquis de la Ville par la loi de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après CUM) et l'inventaire du métro a cédé ses droits immobiliers à la CTCUM.

Cet inventaire a été préparé conjointement par la Ville de Montréal, la CTCUM et la CUM conformément à l'article 324 de la *Loi de la Communauté urbaine de Montréal* (L.Q., 1969, c. 84). La Ville de Montréal a approuvé cet inventaire par l'adoption du règlement 6791 («Règlement sur le partage des biens du métro») le 20 septembre 1985 par sa résolution 85 13935.

Il est à noter l'article 6 de ce règlement qui stipule :

«Les biens, droits et obligations mentionnés ou décrits au plan de partage et de compensation comme étant les biens, droits et obligations de la Ville appartiennent à cette dernière, sous réserve des restrictions qui y sont mentionnées y compris, mais sans limitation, la mise en disponibilité en faveur de la Société de certains biens avant leur aliénation par la Ville.»

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Sarah Bédard Giulione / Manon Chartrand

Titre : Admn. de contrats / Admn. immobilier

Date : 2015-03-10 / 2015-03-10

Signature : [Signature] / [Signature]

### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 12/03/2015

Signature : [Signature]



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Protocole d'entente entre la SPCM et la STM dans le cadre de la réfection du plancher d'édicule et de la membrane de la station de métro Place-d'Armes

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

La CUM a également adopté un règlement à cet effet portant le numéro 83 («Règlement sur le partage des biens du métro») le 16 octobre 1985 (résolution 2161), lequel est identique au règlement 6791 de la Ville. Cet inventaire, aussi appelé le plan de compensation, a été approuvé par décret gouvernemental le 19 février 1986 (129-86).

La STCUM a adopté l'inventaire immobilier du réseau du métro au 1<sup>er</sup> janvier 1970 (volumes 1 à 7) le 20 octobre 1988 (C.A. 88-207), dont le contenu est identique aux deux règlements. La Loi ne l'obligeait pas à adopter cet inventaire par règlement contrairement à la Ville et à la CUM.

Finalement, le 6 septembre 1988, la Ville a versé à la STCUM un montant de 331 200,11 \$ à titre de soule due par la Ville à la STCUM suite au partage des biens immobiliers du métro au 1<sup>er</sup> janvier 1970. Une quittance était signée par la STCUM devant le notaire Johanne Blain le 6 septembre 1988 en brevet double.

La STM détient les droits et obligations de la STCUM.

La SPCM est propriétaire du terrain pour l'avoir acquis en vertu de l'acte déclaratoire de propriété de la Société de développement immobilier du Québec (ci-après SDIQ), qui avait pour objectif de réaliser la construction et l'aménagement du Palais des Congrès et d'un acte de cession entre la SDIQ et la SPCM, le tout publié sous les numéros 3461724 et 3238759.

Les travaux de réfection du plancher de l'édicule et de la membrane de la station seront réalisés avant le règlement des titres immobiliers. Compte tenu des vérifications à faire et des autorisations à obtenir, les titres immobiliers de la station de métro Place-d'Armes et du Palais des Congrès feront l'objet d'une présentation ultérieure au conseil d'administration qui incluront l'agrandissement de la station pour permettre l'accessibilité universelle, ainsi que toutes les servitudes nécessaires à l'exploitation de la station de métro Place-d'Armes.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Dans le cadre du projet de réfection et d'agrandissement de la station Place-d'Armes, une recommandation doit être autorisée par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> avril 2015, concernant l'adjudication du contrat des travaux de réfection de la station. Il s'agit de travaux qui s'inscrivent dans la lignée des objectifs de réfection et d'accessibilité universelle. Les travaux, prévus de mai 2015 à février 2016, seront phasés de façon à permettre le maintien de l'exploitation de la station afin de minimiser les impacts pour la clientèle de la STM et de la SPCM.

L'ensemble des documents composant cette recommandation et ses annexes ont été rédigés par le Bureau de projets Infrastructures Métro en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement et les Affaires juridiques.

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Protocole d'entente entre la SPCM et la STM dans le cadre de la réfection du plancher d'édicule et de la membrane de la station de métro Place-d'Armes

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda Lem

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.3

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-093

## Recommandation

D'ADJUGER à Hulix Construction, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection du plancher d'édicule et de la membrane à la station Place d'Armes (Projet 03.01.04.44 Lot C-19) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1 ainsi que du programme Réno-Systèmes phase 3, pour un montant maximal de 5 365 266,00 \$ plus taxes applicables de 803 448,58 \$, soit un montant total maximal de 6 168 714,58 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4728-02-14-21 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

**6.168.714,58 \$ Toutes taxes incluses**

**Requérant: Gestion des projets majeurs**

Nom: Pierre Vézina / Donald Desaulniers

Titre: Directeur principal / Directeur de projets principal

Date: 15 mars 2015/03/10

Signature: Donald Desaulniers 15 03 15

**D.E. responsable: Gestion des projets majeurs**

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 11 mars 2015

Signature: Pierre Dauphinais

Secrétaire de l'assemblée: Donald Desaulniers

## Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité. Le programme Réno-Systèmes quant à lui est dévolu au remplacement des équipements d'exploitation du métro ainsi qu'à l'accessibilité des stations de métro.

Les travaux à réaliser touchent l'ensemble de la station, principalement l'édicule et les abords d'une partie de la station. Ils visent principalement la réfection de la dalle de béton de l'édicule (incluant le remplacement du fini de plancher), de la dalle de béton de voûte exposée suite aux travaux d'excavation extérieurs et de la membrane au dessus d'une partie de la station.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** BPIM – Réno Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat - Appel d'offres STM-4728-02-14-21 –  
Projet 03.01.04.44 Lot C19 – Place d'Armes – Réfection du plancher de l'édicule et de la membrane

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       Prolongation  
 Renouvellement       De gré à gré  
 Sur invitation       Publique

Nombre d'entreprises invitées: n/a

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 12

Nombre de soumissions déposées: 4

## Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil  
d'administration (indiquer le nom et la date)

## Démarche et conclusion

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 3 avril 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal ». Les documents d'appel d'offres ont été publiés le 3 avril 2014 par voie électronique dans « SÉ@O ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 28 mai 2014.

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont présenté une soumission. Trois (3) soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Hulix Construction, le plus bas soumissionnaire conforme au montant maximal de 5 365 266,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ces travaux de réfection à la station Place d'Armes, avant taxes et contingences de réalisation, est de 5 150 988,82 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par :

Division Approvisionnement projets et construction

Nom Sarah Bédard Giulione

Titre Administratrice de contrats

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ 2015-03-10

## Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : \_\_\_\_\_ 11/03/2015

Signature : \_\_\_\_\_ Line Boucher



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** BPIM – Réno Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat - Appel d'offres STM-4728-02-14-21 –  
Projet 03.01.04.44 Lot C19 – Place d'Armes – Réfection du plancher de l'édicule et de la membrane

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140	551140		
Ordre interne	210444	290320		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-122		
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	5.422.967,76	745.746,82		6.168.714,58

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 05 2015 à 29 02 2016 CAD  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	4.023.949,50\$	1.341.316,50\$	0,00\$	5.365.266,00\$
(B) TPS	201.197,48\$	67.065,83\$	0,00\$	268.263,30\$
(C) TVQ	401.388,96\$	133.796,32\$	0,00\$	535.185,28\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	4.626.535,94\$	1.542.178,65\$	0,00\$	6.168.714,58\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	401.891,96\$	133.963,99\$	0,00\$	535.855,94\$
(F) Montant net (D – E)	4.224.643,98\$	1.408.214,66\$	0,00\$	5.632.858,64\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

**Subvention :** Pour l'imputation 1 : le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis :  Oui  Non

Les fonds sont disponibles :  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** BPIM – Réno Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat - Appel d'offres STM-4728-02-14-21 –  
Projet 03.01.04.44 Lot C19 – Place d'Armes – Réfection du plancher de l'édicule et de la membrane

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Pour la réalisation complète de l'ouvrage, les travaux connexes suivants seront également réalisés : la construction de puits d'ascenseur, la réfection de la fenestration et des murs de béton qui la supportent, le démantèlement et la réinstallation d'un nouvel éclairage, des modifications aux conduits de drainage, le remplacement des portes papillons, la relocalisation et mise à neuf du commerce, le réaménagement des équipements de vente et de perception ainsi que la réfection des locaux techniques. À l'exception de la construction du puits d'ascenseur qui sera financée par le programme Réno-Systèmes, l'intégralité du projet sera imputée au programme Réno-Infrastructures.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

**Subvention (suite) :** Pour l'imputation 2 (Réno-Systèmes phase 3) : la phase 3 du programme Réno-Systèmes a été confirmée admissible le 12 juillet 2012 par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ du Fonds Chantiers Canada.

**Financement :** Pour l'imputation 1 : Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

Pour l'imputation 2 (Réno-Systèmes phase 3) : le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-122 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-198) et par le MAMROT le 16 mars 2011 (AM268883).

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11.1

Assemblée du: 1<sup>er</sup> août 2015

Résolution numéro: CA-2015-094

## Recommandation

Il est recommandé d'approuver les modifications de parcours suivantes:

- Lignes 17 Décarie et 217
- Ligne 63 Girouard et 90 St-Jacques
- Ligne 100 Crémazie
- Ligne 139 Pie IX, 439 Express Pie IX et 355 Pie IX
- Ligne 202 Dawson, 204 Cardinal et 356 Lachine / Mtl-Trudeau / Des Sources
- Ligne 253 Navette or St-Michel

Les modifications seront effectives à partir du 31 août 2015.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

0,00 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date: 2015/03/09

Signature: 

**D.E. responsable:** Planification, marketing, communication

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice

Date: 10/03/15

Signature: 

**Secrétaire de l'assemblée:** 

## Exposé du besoin

Le vieillissement des infrastructures dans la grande région métropolitaine a amené la Ville de Montréal et le ministère des Transports à y investir massivement au cours des prochaines années augmentant de la sorte, le nombre de chantiers urbains. Les grands projets résidentiels et organisationnels génèrent également des chantiers majeurs et bouleversent le réseau routier artériel et local.

La STM travaille étroitement avec la Ville de Montréal, le MTQ et autres instances organisationnelles pour identifier les parcours d'autobus pendant et après les travaux. Régulièrement, à la fin du chantier, le parcours dérivé devient le parcours officiel de la ligne de bus.

Ainsi, le présent rapport vise à recommander l'approbation de parcours de plusieurs lignes qui ont été modifiées lors de réaménagement d'intersection, d'échangeurs, de trame de rue et même suite à la mise en service de bus articulés sur nos lignes.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 04/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** DEV2015-02 - Modifications de parcours de 12 lignes de bus suite à des chantiers routiers et des projets de réaménagement urbain

## Démarche, solution proposée et conclusion

L'ensemble des modifications des parcours décrit dans cette section a été fait en consultation avec les représentants municipaux et la livraison du service de la STM et est déjà en application. Les modifications proposées sont illustrées en annexe.

**Lignes 17 et 217 :** Modifications de parcours à l'approche de la station de métro Côte-Vertu et au terminus Fairview. Cette modification est en lien avec la mise en service de bus articulés en 2014 sur la ligne 470. Cette ligne dessert le terminus Fairview et termine son parcours à la station Côte-Vertu. Compte tenu de l'espace nécessaire pour les bus articulés, des déplacements d'arrêts sur quelques lignes ont dû être faits à Côte-Vertu et à Fairview d'où les modifications aux parcours des lignes 17 et 217.

**Lignes 63 et 90 :** Réaménagement autour du Square Cabot – Revitalisation du parc. Le nouvel aménagement du Square-Cabot s'inscrit dans le programme particulier d'urbanisme du quartier des Grands jardins et consiste à réaménager le Square afin de le rendre plus invitant et convivial. En 2014, des travaux d'infrastructures ont été faits sur les rues entourant le Square où après entente entre la Ville et la STM, la voie réservée à contresens sur la rue Ste-Catherine et l'aire d'attente pour bus sur la rue Lambert-Closse ont été abolies. En contrepartie, à la demande de la STM, la ville a apporté des modifications aux feux de circulation afin de permettre à nos bus de circuler dans le sens horaire autour du Square.

**Ligne 100 :** Réaménagement de l'échangeur Décarie. Ce chantier débuté en 2012 visait à réaménager la portion nord de l'échangeur Décarie dans le but d'améliorer la sécurité et la fonctionnalité de l'échangeur et de favoriser les liens entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier. La congestion durant la période du chantier a été propice pour dévier la ligne 100 Crémazie vers le métro du Collège et la rue St-Louis offrant une nouvelle alternative aux résidents d'un développement résidentiel de plus de 900 unités d'occupation.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

## Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Gestion des réseaux

Nom : Louise Labre

Titre : Chef de section

Date : 9/03/15

Signature : 

### Service :

Gestion des réseaux et relations avec partenaires

Nom : Alain Labelle

Titre : Chef de division

Date :

Signature : 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** DEV2015-02 - Modifications de parcours de 12 lignes de bus suite à des chantiers routiers et des projets de réaménagement urbain



## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis :  Oui  Non

Les fonds sont disponibles :  Oui  Non

Trésorier :

Date :

*Linda Lem*

30 mars 2015

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** DEV2015-02 - Modifications de parcours de 12 lignes de bus suite à des chantiers routiers et des projets de réaménagement urbain

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

**Lignes 139, 439 et 355 : Réaménagement du carrefour Henri-Bourassa et Pie-IX**

Ce projet urbain débuté en 2011 visait à rajeunir les installations et à modifier une entrée de ville plutôt de type autoroutière par une entrée plus urbaine et sécuritaire. La démolition du viaduc Henri-Bourassa a permis de faire une intersection à niveau tout en prévoyant les infrastructures permettant la réalisation du futur SRB Pie-IX. Les aménagements à proximité de l'intersection ont entraîné la modification des parcours de trois lignes desservant ce secteur.

Les mesures d'apaisement de la circulation et la sécurisation des traverses piétonnes présentent un enjeu lors des manœuvres de virage des autobus qui peuvent devenir impossibles à exécuter si les voies sont trop étroites. Une modification au parcours de la ligne 139 dans sa portion sud a dû être apportée suite à la construction d'une saillie.

**Lignes 202, 204 et 356 : Réaménagements de l'échangeur Dorval et du réseau routier de l'aéroport**

S'encadrant dans le projet de réaménagement de l'échangeur Dorval et de l'échangeur des autoroutes 20 et 520, des travaux visant à offrir un lien direct entre l'aéroport et l'autoroute 520 ont été achevés en 2014. Ces projets ont également été accompagnés d'une modification du réseau routier sur le site aéroportuaire. Trois lignes de bus dont une de nuit ont été modifiées afin de respecter le nouveau réseau routier et de desservir un hôtel sur le site de l'aéroport.

**Ligne 253 navette Or St-Michel : mise à sens unique d'une rue locale**

En juillet 2014, l'extrait d'un procès-verbal d'une séance du conseil d'administration de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a été acheminé à la STM afin de l'informer de la mise à sens unique en direction sud de la rue Irène-Joly obligeant la modification au parcours de la navette Or Saint-Michel. Ces modifications ont été faites sans coût supplémentaire pour la STM et sont présentées en annexe.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



**RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11.2

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-095

**Recommandation** DEV2015-03 - Desserte du secteur Technoparc (studio Mel's)

Il est recommandé de modifier le parcours de la ligne 74-Bridge afin de desservir le secteur Technoparc au cours du printemps 2015.

Le tout pour un total approximatif de 3000 heures de service supplémentaires par année et l'ajout d'un autobus.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

\$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Div. Planification des réseaux et du service

Nom: Michel Tremblay

Titre: Chef de division

Date: 15/03/17

Signature:

**D.E. responsable:** PMC

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date: 15/03/17

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

**Exposé du besoin**

L'entreprise Michel Trudel Inc. a approché la STM, cet automne, pour évaluer la possibilité de desservir les studios Mel's situés au Technoparc de Montréal. Quelques productions cinématographiques vont débiter à court terme dont une majeure en avril 2015 jusqu'à la fin de l'automne. Cette production entraînera un afflux important d'employés durant cette période (de 800 à 1100 personnes). Actuellement, aucun service de transport collectif ne dessert le secteur. D'autre part, plusieurs autres entreprises se situent sur le territoire à desservir : TATA communications et des bureaux de la Ville de Montréal.

La ligne 74-Bridge est la ligne la plus proche du secteur à desservir. Toutefois, le secteur de desserte est particulièrement enclavé. Le Technoparc de Montréal est ceinturé par l'autoroute Bonaventure (Est et Sud), le dépôt de chemin de fer du CN (Nord) et des terrains vagues (Ouest).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 17/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-03 - Desserte du secteur Technoparc (studio Mel's)

### Démarche, solution proposée et conclusion

Après analyse des besoins et de l'offre de transport disponible, deux options de desserte ont été envisagées afin de satisfaire la demande.

- **Scénario 1** : Créer une nouvelle ligne de bus en lien avec la station de métro Square-Victoria.
- **Scénario 2** : Modifier le parcours de la ligne 74-Bridge.

Chaque scénario propose des avantages et des inconvénients.

Pour le **scénario 1**, les principaux avantages sont d'offrir une desserte dédiée et directe au Technoparc sans impact pour la clientèle actuelle de la ligne 74. Toutefois, un nouveau terminus sur rue proche de la station de métro Square-Victoria devrait être envisagé, car actuellement plus aucun arrêt n'est disponible dans le secteur. D'autre part, le caractère saisonnier de la demande des studios Mel's risque de ne pas constituer une demande suffisante à l'année pour justifier une telle desserte à moyen terme.

Pour le **scénario 2**, le principal inconvénient est la suppression de trois (3) arrêts à la hauteur des rues Ottawa, Wellington et Brennan sur la rue Nazarette. Toutefois, des alternatives sont disponibles pour la clientèle car ces arrêts sont déjà desservis par d'autres lignes de la STM (lignes 168-Cité-du-Havre et 178-Pointe-Nord-île-des-Soeurs).

Au niveau des avantages, cette modification de la ligne 74 permet de jumeler les besoins des entreprises actuellement desservies (Postes Canada et Loto-Québec) et celles du Technoparc (TATA communications/bureau de la ville, studios Mel'S, port de Montréal) avec une ligne déjà existante. D'autre part, l'ensemble des clients actuels de la ligne bénéficierait d'une bonification de la plage horaire en finissant à 20h le soir afin d'accommoder les studios Mel's.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

#### Préparé par :

Planification des réseaux et du service

Nom : Olivier Notte

Titre : Conseiller développement des réseaux

Date : 17/03/15

Signature : 

#### Service :

Planification et développement des réseaux

Nom : Marc Bélanger

Titre : Directeur

Date : 2015/03/17

Signature : 

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** DEV2015-03 - Desserte du secteur Technoparc (studio Mel's)

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Pour l'ensemble de ces raisons, il est recommandé de privilégier le scénario 2, soit modifier le parcours de la ligne 74-Bridge dès le printemps 2015.

Les coûts engendrés par cette modification ont été évalués autour de 3 000 heures de services supplémentaires par an et l'ajout d'un autobus supplémentaire pour assurer la desserte modifiée et pour conserver la même fréquence qu'actuellement.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-03 - Desserte du secteur Technoparc (studio Mel's)

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11.3

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-096

## Recommandation DEV2015-04 - Bonification de plusieurs services de taxi collectif

Il est recommandé de mettre en place plusieurs mesures de bonifications au service pour quatre (4) taxis collectifs existants, d'abolir une desserte et d'en créer une nouvelle.

Dès le 13 avril 2015 :

- Taxi Senneville (nouveaux arrêts) ;
- Taxi Baie-d'Urfé (nouvelle option de desserte) ;
- Taxi Gare Lachine (nouveaux arrêts).

Dès le 10 août 2015 :

- Taxi île-Bizard (nouveaux arrêts et amplitude de service augmentée) ;
- Taxi Quartier Sainte-Marie - Terminus MacDonald (nouveau service) ;
- Taxi Sainte-Marie/L'anse à l'Orme (suppression du service).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

§ Toutes taxes incluses

Requérant: Div. Planification des réseaux et du service

Nom: Michel Tremblay

Titre: Chef de division

Date: 15/03/12

Signature:

D.E. responsable: PMC

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date: 15/03/12

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Les services de taxi collectif visent à répondre à un besoin identifié auquel le réseau régulier ne permet pas de répondre. Les principaux critères pour justifier un tel service sont :

- Un secteur ne disposant pas de service ou une accessibilité limitée ;
- Un potentiel d'achalandage réel mais trop faible pour un service régulier ;
- Ou encore une trame urbaine mal adaptée à la circulation d'un bus.

La STM travaille constamment à améliorer l'accessibilité à tous les secteurs de l'île de Montréal non desservis par un bus en proposant, lorsque cela se justifie, des modes de transport tels que le taxi. Actuellement, 13 dessertes de taxi collectif sont offertes par la STM. De plus, au cours des dernières années, plusieurs partenaires du milieu et des utilisateurs du service nous font part de leur désir de bonifier certaines dessertes afin de répondre plus adéquatement aux besoins spécifiques de leur secteur.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-04 - Bonification de plusieurs services de taxi collectif

### Démarche, solution proposée et conclusion

Après analyse des requêtes, de l'évaluation du potentiel et de la faisabilité de ces modifications aux services, plusieurs mesures de bonifications ont été jugées nécessaires à court terme. Les interventions suivantes sont recommandées :

Dès le 13 avril 2015 :

**- Taxi Senneville :**

Il est proposé d'ajouter deux nouveaux arrêts dans un secteur résidentiel (avenue Turnstall et Elmwood) situé à une distance de plus d'un kilomètre des arrêts existants du service de la STM. D'autre part, un nouvel arrêt est nécessaire afin de desservir l'entreprise Tenaquip (300 employés) dont le siège social déménage à Senneville au nord de l'autoroute 40 (coin chemin Senneville) à partir du printemps 2015.

**- Taxi Baie-d'Urfé :**

Il est recommandé d'offrir une option supplémentaire au service pour les résidents de Baie-d'Urfé (en période hors pointe de la journée) par l'ajout d'un nouvel arrêt au niveau du secteur central de l'arrondissement Sainte-Anne-de-Bellevue (coin Sainte-Anne/Saint-Pierre).

**- Taxi Gare Lachine :**

Il est recommandé d'étendre le service de taxi au secteur résidentiel enclavé à l'est de la 32<sup>ème</sup> av. compris dans le quadrilatère (32<sup>ème</sup> av. / Provost / 25<sup>ème</sup> av. / Terrasse Louis Basile Pigeon) par l'ajout de deux nouveaux arrêts. Un arrêt au niveau de la Terrasse Louis Basile Pigeon et un autre sur la rue Sherbrooke au niveau de la 29<sup>ème</sup> avenue. De même, afin de mieux quadriller le territoire, deux arrêts (coin de la 40<sup>ème</sup> av. et 48<sup>ème</sup> av. sur Sherbrooke) seront abolis et remplacés par un nouveau arrêt (plus central) au coin de la 44<sup>ème</sup> av. et rue Sherbrooke

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par :**

Planification des réseaux et du service

Nom: Olivier Notte

Titre: conseiller développement des réseaux

Date: 12/03/2015

Signature: 

**Service :**

Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date: 2015/03/12

Signature: 



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** DEV2015-04 - Bonification de plusieurs services de taxi collectif

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Dès le 10 août 2015 :

### - Taxi Île-Bizard :

Il est suggéré de bonifier l'offre du service de taxi toute la journée. Actuellement, une grande majorité du territoire de l'Île-Bizard ne dispose d'aucun service de transport collectif en période hors pointe de la journée et le soir.

#### Les principales caractéristiques du service :

Le service proposé serait désormais bidirectionnel de 6h à 22h (des arrêts du taxi vers le terminus des lignes 207-Jacques-Bizard / 407- Express-île-Bizard et vice-versa). De la même façon, entre 6h-10h et 16h-22h, le complexe sportif St-Raphaël sera accessible dans les deux directions (de/vers les arrêts du taxi) selon un horaire prédéterminé (1 départ ou arrivée par tranche d'heure).

D'autre part, il est proposé d'ajouter 3 nouveaux arrêts au niveau des rues Thibaudeau et Bellevue afin de rendre le service accessible à ces secteurs résidentiels actuellement situés à plus de 500 mètres à pied d'un arrêt du réseau régulier ou taxi de la STM.

### - Taxi Quartier Sainte-Marie - Terminus Macdonald :

Le quartier résidentiel Sainte-Marie (arrondissement Sainte-Anne-de-Bellevue) ne dispose pas d'accès aux services de la STM en période hors pointe de la journée, en soirée et les jours de fins de semaine. L'arrêt de la ligne 419-Express John-Abbott, le plus proche du quartier, est à plus d'un kilomètre de plusieurs résidences.

Le quartier représente toutefois près du tiers des habitations de l'arrondissement (350 logements).

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Il est proposé d'offrir un nouveau service de taxi collectif à la demande vers le terminus Macdonald (en période hors pointe de la journée, le soir et les jours de fins de semaine). Ce nouveau service permettra aux résidents du quartier d'accéder aux lignes de bus STM du terminus (lignes 200-211-212-405-411) et donc d'offrir de nouvelles options de déplacements en transport collectif vers le métro et l'ouest de l'île pour ces derniers.

#### Les principales caractéristiques du service :

- 1 aller / 1 retour à chaque heure en semaine de 9h30 à 15h30, de 18h30 à 23h et en fin de semaine de 7h30 à 20h.

Plus d'une vingtaine d'arrêts assureront une accessibilité au service de taxi pour les résidents du quartier à une distance de marche de moins de 200 mètres en moyenne.

### - Taxi Sainte-Marie/L'Anse à l'Orme :

Par conséquent, suite à la mise en place du taxi «Quartier Sainte-Marie - Terminus Macdonald», mais aussi de la faible utilisation et des problèmes de fiabilité du service il est proposé d'abolir le service de taxi Sainte-Marie/L'Anse à l'Orme.

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-04 - Bonification de plusieurs services de taxi collectif

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-097

## Recommandation

D'APPROUVER la collaboration de la Société de transport de Montréal avec le promoteur formé du partenariat entre la Société Immobilière Landmark Inc. et Construction Broccolini Inc. pour l'élaboration du projet d'intégration immobilière visant la construction de deux immeubles à haute densité au-dessus de la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

0,00 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Division Études techniques

Nom: Roger Vandal

Titre: Chef de division

Date: 20/03/2015

Signature:

**D.E. responsable:** Services techniques

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015.03.20

Signature:

**Secrétaire de l'assemblée:** \_\_\_\_\_

## Exposé du besoin

Le promoteur requiert la collaboration de la STM afin de le soutenir dans l'élaboration de son projet d'intégration immobilière au dessus de la station Longueuil-Université-de-Sherbrooke. En effet, les deux entreprises projettent de mettre en valeur le site en démolissant le bâtiment actuel et en y construisant un complexe immobilier d'importance.

Cette collaboration demande le support technique des équipes impactées de la STM (ingénierie, exploitation, prévention incendie, etc.) pour assurer la validation des propositions du promoteur pour les prochaines étapes (concept et mesures transitoires) jusqu'à la mise en oeuvre du projet. Étant donné que l'étude de faisabilité technique du projet a été approuvée par le conseil exécutif de la Ville de Longueuil le 17 février 2015, il est nécessaire de formaliser la collaboration de la STM pour la continuité de ce projet compte tenu des exigences techniques du réseau du métro et des mesures transitoires qui seront nécessaires pendant la période de construction pour le maintien du service à la clientèle.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** APPROUVER la collaboration de la Société de transport de Montréal avec le promoteur pour le projet d'intégration immobilière visant la construction de deux immeubles haute densité au-dessus de la station Longueuil-Université-de-Sherbrooke. E

### Démarche, solution proposée et conclusion

La Société Immobilière Landmark Inc. et Construction Broccolini Inc. prévoient construire un complexe immobilier d'une superficie approximative de 70 000 m<sup>2</sup> relié directement à la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke. Ce projet d'importance pour la grande région de Montréal, comprendra des unités d'habitation, des commerces ainsi que des espaces à bureaux.

Quoique la STM soit uniquement propriétaire de la station au niveau des quais, des démarches doivent être entreprises pour régulariser les droits immobiliers requis en lien avec les modifications possibles à la station suite aux opportunités d'amélioration retenues.

Une fois les études complémentaires achevées, la Société Immobilière Landmark Inc. et Construction Broccolini Inc. présenteront à la Ville de Longueuil une proposition de concept viable techniquement de l'ensemble du site ainsi qu'une promesse d'achat des terrains visés.

La STM entend faire une demande de remboursement au promoteur des heures de travail requises pour valider et commenter en tant que rôle propriétaire les propositions au niveau des infrastructures et des équipements qui seront directement impactés par le projet. Le promoteur est d'accord avec le principe d'assumer les coûts d'expertise de la STM requise pour la validation technique de son projet. En effet, le support technique de la STM est nécessaire pour approuver les propositions soumises et valider la stratégie de mise en oeuvre. Par conséquent, la STM entend faire une facturation des heures de travail consacrées au rôle « propriétaire » dans ce dossier. Toutefois, les heures requises aux études d'opportunités seront assumées par la STM.

L'approbation du Conseil d'administration permettra aux différentes équipes de la STM de collaborer aux études de ce projet d'envergure et d'entamer les négociations en vue d'entériner une entente éventuelle avec le promoteur quant aux modalités d'intégration des opportunités du projet. Cette entente devant être approuvée ultérieurement par le Conseil d'administration de la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Division Études techniques

Nom : Roger Vandal

Titre : Chef de division

Date : 25/03/2015

Signature : 

### Service :

Services techniques

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2015.03.20

Signature : 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** APPROUVER la collaboration de la Société de transport de Montréal avec le promoteur pour le projet d'intégration immobilière visant la construction de deux immeubles haute densité au-dessus de la station Longueuil-Université-de-Sherbrooke. +

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda LeBlond

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-098

## Recommandation

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement prévue au bail entre la Société de Transport de Montréal (ci-après nommée : «STM») et Les investissements Simsue Inc. (ci-après nommé : «Baillieur»), pour la location d'un terrain portant le numéro 1 931 008 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 6104,2 mètres carrés, situé dans l'arrondissement LaSalle, (ci-après « Terminus Airlie/Newman »), pour une durée de deux (2) ans, débutant le 1<sup>er</sup> août 2015 et se terminant le 31 juillet 2017, pour un montant de 206 510,87 \$ plus les taxes de 30 925,00 \$ pour un montant total de 237 435,87 \$ toutes taxes incluses, comprenant le loyer de base, les taxes municipales et scolaires, de même que les coûts d'électricité pour l'éclairage des lieux, le tout conformément aux termes et conditions de la convention de bail initiale et son amendement, portant la valeur du contrat à un montant total de 1 136 017,00 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire additionnelle, au montant de 75 000,00 \$ plus les taxes de 11 231,25 \$ pour un montant total de 86 231,25 \$ toutes taxes incluses, pour les dépenses d'entretien et de réparation courantes non prévues au bail, le tout assujéti à la Politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

323667,12 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant: Planification et développement des réseaux**

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date: 2015/03/13

Signature:

**D.E. responsable: Ress. humaines et services partagés**

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 13/3/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Le terme du bail de location du terrain pour le Terminus Airlie/Newman vient à échéance le 31 juillet 2015. Il prévoit une option de renouvellement pour une période de deux (2) ans, à partir du 1<sup>er</sup> août 2015 aux mêmes termes et conditions prévus au bail initial. Un préavis d'au moins trois (3) mois est prévu au contrat afin de lever l'option, soit avant le 30 avril 2015.

Cette recommandation vise l'exercice de l'option de renouvellement prévue au bail pour permettre à la STM de continuer d'exploiter le Terminus Airlie/Newman, l'approbation des dépenses locatives y étant associées.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Exercice de l'option de renouvellement pour la location du Terminus Airrie/Newman d'une durée de deux (2) ans.

## Démarche, solution proposée et conclusion

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, dans le cadre de travaux à la structure du pont Mercier entrepris par le Ministère des Transports du Québec, la STM a dû relocaliser ses activités et aménager temporairement son terminus sur un terrain d'une superficie approximative de 6 104 mètres carrés situé au coin de la rue Airrie et du boulevard Newman, dans l'arrondissement LaSalle. (Résolution CA-2009-099).

En 2011, 2012, 2013 et 2014, le conseil d'administration autorisait l'exercice des options de renouvellement prévues à la convention de bail initiale et aux amendements de bail. (Résolutions CA-2011-054, 2012-057, 2013-120 et CA-2014-082).

La Direction planification et développement des réseaux a procédé à une étude des besoins clientèles et opérationnels et a entrepris une consultation auprès des principaux partenaires au projet, afin d'établir un concept d'aménagement permanent. Des discussions ont toujours lieu avec les autorités de l'arrondissement LaSalle afin de statuer sur le choix définitif du terrain sur lequel sera érigé le terminus de bus.

En attendant que le projet de terminus de bus permanente parvienne à franchir l'étape d'approbation avec les parties prenantes, la STM doit s'assurer que le service à la clientèle puisse continuer sur le site actuel. La recommandation a donc pour effet de permettre la continuité des activités sur le terrain loué et le maintien des infrastructures temporaires dans des conditions acceptables, à la fois pour les usagers, et les chauffeurs.

La STM pourra se prévaloir de deux (2) autres options prévues au bail, d'une durée de deux (2) ans chacune, conditionnellement à l'acceptation, au préalable, du conseil d'administration.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

GPP  
Comité du conseil d'administration

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Cette recommandation est conforme à ladite politique considérant que le maintien de ce terminus permettra de poursuivre les efforts pour offrir des services de transport collectif fiables, sécuritaires, rapides et accessibles à toute la population desservie par ce Terminus.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Jean Sansfaçon

Titre : Administrateur de contrats

Date : 12 mars 2015

Signature : Line Boucher pour

### Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 12 mars 2015

Signature : Line Boucher

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Exercice de l'option de renouvellement pour la location du Terminus Airlie/Newman d'une durée de deux (2) ans.

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### ENGAGEMENT MONÉTAIRE

	01-08-2015 au 31-07-2016	01-08-2016 au 31-07-2017	2 ans
Loyer annuel de base(+ 3%/an)	74 186 \$	76 411 \$	150 597 \$
Taxes foncières (+ 3%/an)	24 787 \$	25 531 \$	50 317 \$
Électricité (+5%/an)	<u>2 730 \$</u>	<u>2 867 \$</u>	<u>5 597 \$</u>
Total avant entret. et réparation	101 703 \$	104 808 \$	<b>206 511 \$</b>
TPS	5 085 \$	5 239 \$	10 326 \$
TVQ	<u>10 144 \$</u>	<u>10 455 \$</u>	<u>20 599 \$</u>
Sous-total	116 933 \$	120 503 \$	237 436 \$
Entretien et réparation*	25 000 \$	50 000 \$	75 000 \$
TPS	1 250 \$	2 500 \$	3 750 \$
TVQ	<u>2 494 \$</u>	<u>4 988 \$</u>	<u>7 481 \$</u>
Sous-total	28 744 \$	57 488 \$	86 231 \$
Total du loyer annuel av.tx.	126 703 \$	154 808 \$	281 511 \$
TPS	6 335 \$	7 740 \$	14 076 \$
TVQ	<u>12 639 \$</u>	<u>15 442 \$</u>	<u>28 081 \$</u>
TOTAL	145 646 \$	177 991 \$	<b>323 667 \$</b>

\* Réparation importante de la chaussée et relampage

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

#### HISTORIQUE

		\$ / an	Entret. répar. /an
CA-2009-099	212 922 \$ TTI (2 ans)	106 461 \$	0 \$
CA-2011-054	109 832 \$ TTI (1 an)	109 832 \$	0 \$
CA-2012-057	122 742 \$ TTI (1 an)	122 742 \$	0 \$
CA-2013-120	124 774 \$ TTI (1 an)	124 774 \$	0 \$
CA-2014 -082	242 080 \$ TTI (1 an)	127 105 \$	114 975 \$

Depuis 2014, des coûts pour l'entretien, la réparation du terrain, du pavage, des installations de canalisation et du système d'éclairage sont prévus pour assurer le maintien des lieux dans un état sécuritaire.

Le taux de base de location est de 13,45 \$ / mc, alors que la valeur locative au rôle foncier varie entre 6,60 \$ / mc et 10,98 \$ / mc, selon le taux de capitalisation retenu.

Malgré l'écart entre le loyer de base et la valeur locative, la levée de l'option demeure une bonne décision. Cet écart peut être justifié par le fait que lors de sa location initiale, ce terrain était le seul disponible dans le secteur ayant l'espace suffisant pour aménager un terminus et permettre des manœuvres sécuritaires. Son positionnement permet de diminuer les coûts engendrés par le retrait des services de l'ancien terminus avec des aménagements minimums, tout en réduisant les impacts sur les résidents du secteur. Même dans l'hypothèse où nous trouverions un emplacement aussi bien localisé à meilleur prix, il ne serait pas profitable de déplacer de nouveau le terminus de façon temporaire. À cet effet, en plus du loyer de base, il pourrait en coûter entre 20 \$ et 80 \$ / mc, selon la période d'amortissement (2 à 4 ans), pour son aménagement temporaire (excavation, drainage, pavage, trottoir, entrées et sorties piétons et autobus, installation d'abribus (6), clôture et installations d'éclairage).



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Exercice de l'option de renouvellement pour la location du Terminus Airlie/Newman d'une durée de deux (2) ans.

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97424			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	323.667,12\$			323.667,12

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 08 2015 à 31 07 2017 CAD  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	42.376,08\$	127.996,63\$	111.138,16\$	281.510,87\$
(B) TPS	2.118,80\$	6.399,83\$	5.556,91\$	14.075,54\$
(C) TVQ	4.227,01\$	12.767,66\$	11.086,03\$	28.080,71\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	48.721,90\$	147.164,13\$	127.781,10\$	323.667,12\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.232,31\$	12.783,66\$	11.099,92\$	28.115,90\$
(F) Montant net (D - E)	44.489,59\$	134.380,46\$	116.681,18\$	295.551,22\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.3

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-099

## Recommandation

STM-5015-02-15-36

D'AUTORISER la poursuite du bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après « STM ») et Muthiah Rasagopal, pour la location de douze (12) places de stationnement, situées au 1150, rue Décarie à Montréal (A.M.R. Fruiterie), pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, et ce, jusqu'au 30 avril 2020, pour un montant de 180 907,20 \$, plus les taxes de 27 090,85 \$, pour un montant maximum de 207 998,05 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du bail.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 207.998,05 \$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Métro

Nom: André Poisson

Titre: Directeur exécutif

Date: 12 Mars 2015

Signature:

**D.E. responsable:** Ress. humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 12/3/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Des places de stationnement sont requises pour les véhicules des employés de l'Exploitation des trains affectés aux installations de Côte-Vertu. Les opérateurs des métros doivent se présenter au travail pour le quart du matin, lequel débute à 04h54. Ces employés voient à la mise en fonction des voitures de métro en partance de la station Côte-Vertu. De même, les employés du quart de soir ont la responsabilité de garer les voitures de métro à la fermeture du service. Compte tenu que ces employés doivent être au travail avant l'heure où débute le service de transport en commun et qu'ils quittent le travail après la fermeture du service, lesdits employés doivent se rendre au travail avec leur voiture, ce qui implique que des places de stationnements soient disponibles. Le nombre de places requises est de douze (12), ce qui correspond au nombre d'opérateurs en fonction, en même temps, au quart du matin et au quart du soir.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5015-02-15-36  
Poursuite du bail de location des stationnements à Cote-Vertu

## Démarche, solution proposée et conclusion

Selon l'annexe F de la convention collective SCFP-1983 régissant les conditions de travail des opérateurs de métro, il est convenu qu'un comité paritaire doit être en place afin d'adresser les problèmes de stationnements. Les fonctions du comité étant de "tenter d'identifier des endroits de stationnement pour les opérateurs qui débutent ou ferment le service du métro". A ce jour, le comité en collaboration avec la Gestion immobilière a réglé la plupart des besoins, principalement aux stations en bout de ligne.

La station Côte-Vertu est un des sites identifiés où le stationnement est problématique. Située à la fin de la ligne 2, beaucoup de client du métro stationnent leurs véhicules aux abords de celle-ci. Il en résulte un achalandage important pour le stationnement sur la rue. Comme dans la plupart des arrondissements de Montréal, les rues avoisinant la station offre un grand nombre de places réservées pour les résidants détenteurs de permis, en plus des zones aménagées en stationnements payants. De plus, les multiples interdictions de stationner pour l'entretien limitent grandement le nombre de places accessibles. Cette situation fait en sorte qu'il est très difficile de stationner sur la rue à une distance raisonnable de la station de métro.

Dans ces conditions, la solution de louer des places de stationnement s'impose. En 2008, nous avons évalué les sites potentiels dans le secteur et les résultats ont montré qu'il y avait peu d'options à notre disposition. En 2015, la situation est la même. Le site du 1150 Décarie demeure la meilleure solution. Adjacent à l'édicule nord de la station de métro, le site est disponible 24 heures par jour et 7 jours/semaine.

Compte tenu que le besoin demeure et qu'il est confirmé pour au moins les cinq (5) prochaines années, il est recommandé d'autoriser la poursuite de la location pour ce terme, bien que la STM peut mettre fin à l'entente à trois (3) mois d'avis.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

## Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Robin Bouffard

Titre : Administrateur immobilier

Date : 11 Mars 2015

Signature: Line Zucher pour

### Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 11 Mars 2015

Signature: Line Zucher

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** STM-5015-02-15-36  
Poursuite du bail de location des stationnements à Cote-Vertu

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

### Historique

Depuis 2008, la STM a loué des places de stationnement de Muthiah Rasagopal, (A.M.R. Fruiterie) selon une entente renouvelée sur une base mensuelle jusqu'en avril 2013. Une autorisation du directeur général (DG-2013-116) a autorisé la poursuite de la location jusqu'à présent.

### Détail des loyers

Le loyer mensuel est de 251,26 \$ (avant taxes) par place, pour un espace réservé en tout temps, sept (7) jours/semaine, ce qui représente un loyer mensuel de 3 015,12 \$ (avant taxes) pour les douze (12) places, pour un total annuel de 36 181,44 \$ (avant taxes).

Du 1er mai 2015 au 30 avril 2016 : 41 599,61 \$ taxes incluses  
Du 1er mai 2016 au 30 avril 2017 : 41 599,61 \$ taxes incluses  
Du 1er mai 2017 au 30 avril 2018 : 41 599,61 \$ taxes incluses  
Du 1er mai 2018 au 30 avril 2019 : 41 599,61 \$ taxes incluses  
Du 1er mai 2019 au 30 avril 2020 : 41 599,61 \$ taxes incluses

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5015-02-15-36  
Poursuite du bail de location des stationnements à Cote-Vertu

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	97411			
Compte	573140			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	207.998,05\$			207.998,05

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 01 JJ 05 MM 2015 AAAA à 30 JJ 04 MM 2020 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	24.120,96\$	36.181,44\$	120.604,80\$	180.907,20\$
(B) TPS	1.206,05\$	1.809,07\$	6.030,24\$	9.045,36\$
(C) TVQ	2.406,07\$	3.609,10\$	12.030,33\$	18.045,49\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	27.733,07\$	41.599,61\$	138.665,37\$	207.998,05\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	2.409,08\$	3.613,62\$	12.045,40\$	18.068,11\$
(F) Montant net (D - E)	25.323,99\$	37.985,99\$	126.619,96\$	189.929,95\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.4

Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-100

## Recommandation DEV2015-01 Renouvellement de l'entente de recherche avec la chaire MOBILITÉ

DE POURSUIVRE la collaboration financière de la *Société de transport de Montréal* à la chaire de recherche portant sur la mobilité et le transport durable de la *Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (Chaire de recherche MOBILITÉ)* dans laquelle la Société de transport de Montréal continuera d'agir en partenariat avec d'autres organismes;

D'AUTORISER le directeur général et la secrétaire à signer au nom de la Société une nouvelle entente à cet effet avec la *Corporation de l'École Polytechnique de Montréal* pour une durée de cinq (5) ans soit du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2020, pour un montant annuel de 25 000,00\$ (non taxable) pour un montant total de 125 000,00\$

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

125.000,00 \$ -

**Requérant:** Planification et dévelop. des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur d'études, Planification et dévelop. des ré

Date: 2015/03/16

Signature:

**D.E. responsable:** Planification, marketing & comm.

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directeur exécutif, Planification marketing & comm

Date: 2015/03/16

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM a pour vision d'offrir le réseau de transport collectif le plus performant en Amérique du Nord et fait du développement durable un élément central de son plan stratégique. L'atteinte de cet objectif requiert une compréhension approfondie des liens entre le transport collectif, la mobilité urbaine et le développement durable. Cette compréhension doit être rigoureuse et basée sur des faits scientifiques, en plus d'être constamment mise à jour pour faire faces aux nouvelles réalités de la mobilité des personnes.

Une telle compréhension est essentielle à la STM pour le développement et l'amélioration de ses outils de planification et de modélisation mais aussi pour l'évaluation de la performance de son réseau de transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-01 Renouvellement de l'entente de recherche avec la chaire MOBILITÉ

### Démarche, solution proposée et conclusion

Créée en 2010 par le *Ministère des Transports du Québec*, la *Ville de Montréal*, l'*Agence métropolitaine de transport* et la *Société de transport de Montréal*, la *Chaire de recherche MOBILITÉ* de la *Corporation de l'École Polytechnique de Montréal* a pour mission de créer un lieu privilégié de recherche, d'expérimentation et de développement méthodologique pour soutenir l'évaluation des stratégies de transports, des projets, des politiques et des plans de transport au développement durable en milieu urbain.

Depuis sa mise sur pied, la *Chaire de recherche MOBILITÉ* a contribué de façon significative à cette mission et a fait de Montréal un endroit reconnu pour sa recherche en mobilité durable. Près de 20 étudiants ont déjà gradués avec cette chaire. La STM a pu bénéficier des recherches pour mieux comprendre et expliquer les changements dans le comportement de mobilité, explorer davantage les liens entre le transport collectif et le développement durable, s'initier à de nouvelles méthodes de prévisions de la demande en transport en plus d'être associé de près aux plus récents développements méthodologiques en planification du transport.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).  
Cette chaire de recherche porte sur les contributions de la mobilité au développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

#### Préparé par :

Systemes informationnels de mobilité

Nom: Jean-François Cantin

Titre: Conseiller Corporatif-Dév. outils de planifications

Date: 16 Mars 2015

Signature: JF Cantin

#### Service :

Systemes informationnels de mobilité

Nom: Jocelyn Grondines

Titre: Directeur d'études, Planification et dévelop. des rés

Date: 16 Mars 2015

Signature: J Grondines



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** DEV2015-01 Renouvellement de l'entente de recherche avec la chaire MOBILITÉ

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

La conclusion d'une nouvelle entente avec cette chaire permettrait de mettre l'accent sur le transfert d'expertise et de connaissances vers la STM en matière d'évaluation des impacts des stratégies, de projets et de politiques sur la mobilité, d'analyse et de modélisation des transports ainsi que d'amélioration des indicateurs de mesure du transport durable. Typiquement, les travaux de la *Chaire de recherche MOBILITÉ* permettent d'évaluer les facteurs déterminants qui influencent les comportements de mobilité. Ils permettent aussi de valoriser les données de mobilité issues des enquêtes *Origine-Destination*, des données de validations de cartes à puces et des comptages réalisés par les équipements de la STM. Pour la STM, l'accent doit être mis les interactions entre les déterminants modaux et l'évaluation de projets, les mesures, l'analyse et la modélisation de la mobilité et dernièrement le développement d'indicateur de transport durable.

La nouvelle entente aurait une durée de 5 ans durant laquelle la STM contribuera au financement au maintien du personnel de recherche afin de répondre à des questions très spécifiques qui nécessite une expertise exceptionnellement pointue ainsi qu'à la tenue d'évènements visant à une plus grande diffusion des travaux de la chaire.

La Ville de Montréal, la Société de transport de Laval, le Réseau de transport de Longueuil, l'Agence métropolitaine de transport, la Communauté métropolitaine de Montréal et le Ministère des Transports du Québec, ont tous manifesté leur intérêt afin de poursuivre ce partenariat.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** DEV2015-01 Renouvellement de l'entente de recherche avec la chaire MOBILITÉ

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	41000			
Compte	593110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	125.000,00			125.000,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 03 MM 2020 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	25.000,00\$	25.000,00\$	75.000,00\$	125.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	25.000,00\$	25.000,00\$	75.000,00\$	125.000,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général



### À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.5  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-101

### Recommandation Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2015-2016

Autoriser une entente de partenariat entre la STM, BIXI Montréal et Communauto pour la période du 15 avril 2015 au 14 avril 2016.

En vertu de cette entente, les parties s'engagent à :

A) Consentir un rabais de 59 \$ aux personnes contractant à la fois un abonnement à OPUS à l'année de la STM et un abonnement annuel à BIXI :

- La contribution de la STM sera de 39 \$ et sera versée à la fin de l'année sous forme de crédit sur l'abonnement STM. Les crédits s'échelonneront donc en 2016-2017;
- La contribution de BIXI de 20 \$ sera versée sous forme de rabais sur le coût de l'abonnement BIXI.

B) Consentir un rabais de 59 \$ sur l'abonnement Bixi aux personnes qui s'abonnent au forfait Bixi-Auto-Bus (Trio). La contribution de la STM sera de 29 \$, qui seront versés à Communauto, le gestionnaire du forfait.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

86500,29 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Direction marketing

Nom: Pierre Bourbonnière

Titre: Directeur marketing

Date: 12 mars 2015

Signature:

D.E. responsable: PMC

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date: 12/03/15

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Afin de promouvoir la mobilité intégrée, les parties souhaitent favoriser le recours aux modes de transport actifs et complémentaires avec une offre jumelant l'utilisation du vélo et de l'auto-partage aux modes de transport collectifs assurés par la STM.

Cette entente vise à offrir une tarification encore plus attrayante à nos abonnés annuels ou détenteurs de titres mensuels également abonnés aux services de BIXI et Communauto.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/03/2015

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2015-2016

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

C) Consentir aux personnes qui achètent à la fois un titre de transport mensuel de la STM en juin, juillet ou août 2015 et un abonnement mensuel au BIXI pour la même période, un rabais de 15 \$ (50%) sur le coût de l'abonnement mensuel au BIXI. La contribution de la STM dans ce rabais sera de 7,50 \$.

D) Consentir aux personnes qui contractent à la fois un abonnement à OPUS & Cie de la STM et un abonnement annuel à BIXI un rabais de 20% applicable sur le coût de l'abonnement BIXI. Ce rabais sera financé par BIXI.

E) Consentir aux clients Maestro qui le désirent, une clé BIXI ainsi que trois essais gratuits (valeur de 20\$). Ce rabais sera financé par BIXI.

Autoriser la Direction exécutive - Affaires juridiques à rédiger l'entente finale à intervenir entre les parties selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

Objectifs du partenariat :

- Fidéliser nos clients;
- Augmenter le nombre de clients Maestro;
- Augmenter la vente de titres mensuels en Été afin d'atténuer la saisonnalité;
- Augmenter l'achalandage;
- Démontrer l'engagement de la STM envers la mobilité intégrée.

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2015-2016

### Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre de ce partenariat, la STM prévoit ses coûts au programme comme suit :

A) Les abonnés d'OPUS à l'année obtiendront 59 \$ en rabais, dont 39 \$ de la STM.  
Résultat moyen des 2 dernières années: 1200 codes remis. Croissance estimée de 20% en 2015.  
**Coût STM: 56 160 \$**

B) Les abonnés au forfait Bixi-Auto-Bus obtiendront 59 \$ en rabais, dont 29 \$ de la STM.  
Résultat moyen des 2 dernières années: 380 codes remis. Croissance estimée de 20% en 2015.  
**Coût STM: 13 224 \$**

C) À l'achat d'un titre mensuel en juin, juillet ou août, le client pourra obtenir un rabais de 15 \$ sur un abonnement mensuel BIXI d'une valeur de 30 \$ (la STM et Bixi financent chacun la moitié du rabais).  
Résultat 2014: 650 codes remis. Croissance estimée de 20% en 2015.  
**Coût STM: 5 850 \$**

D) Consentir aux personnes qui contractent à la fois un abonnement à OPUS & Cie de la STM et un abonnement annuel à BIXI un rabais de 20% applicable sur le coût de l'abonnement BIXI. **Ce rabais sera financé par BIXI.**

E) Consentir aux clients Maestro qui le désirent, une clé BIXI ainsi que trois essais gratuits (valeur de 20 \$). **Ce rabais sera financé par BIXI.**

**Total coût STM: 75 234 \$**

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Ce partenariat vise à encourager l'utilisation du transport collectif et du mode actif qu'est le vélo. Il contribuera donc à l'atteinte de nos objectifs de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif

Date: 12-03-2015

Signature: 

### Service :

Nom: Isabelle Ouellet

Titre: Chef de division

Date: 12/13/2015

Signature: 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2015-2016

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	38500			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activé				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	86.500,29\$			86.500,29

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 15 04 2015 à 14 04 2016 CAD  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	17.090,00\$	55.336,00\$	2.808,00\$	75.234,00\$
(B) TPS	854,50\$	2.766,80\$	140,40\$	3.761,70\$
(C) TVQ	1.704,73\$	5.519,77\$	280,10\$	7.504,59\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	19.649,23\$	63.622,57\$	3.228,50\$	86.500,29\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.706,86\$	5.526,68\$	280,45\$	7.514,00\$
(F) Montant net (D - E)	17.942,36\$	58.095,88\$	2.948,05\$	78.986,30\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda L...

Date: 30 mars 2015



# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Secrétariat général



### À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1  
 Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
 Résolution numéro: CA-2015-102

### Recommandation STM-5014-02-15-40

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé «Services spécialisés en technologie de l'information (OPUS et EXTRA)».

- Organisation, structure et expérience de la firme 30 points
  - Expérience des ressources 30 points
  - Qualifications des ressources 30 points
  - Recrutement et remplacement des ressources 10 points
- /100 points

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

\$ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Direction des technologies de l'information

**D.E. responsable:** Ress. humaines et services partagés

Nom: Luc Lamontagne

Nom Alain Brière

Titre: Directeur - Technologie de l'information

Titre Directeur exécutif

Date: 10/03/2015

Date: 11/13/2015

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

### Exposé du besoin

Le 3 décembre 2014, le conseil d'administration de la STM a adopté le règlement d'emprunt R-151 pour le *Programme d'entretien périodique et d'acquisition d'équipements de la solution OPUS 2015-2019* (Résolution CA-2014-309). Ce programme comprend deux (2) projets distincts, dont l'un, appelé "Plan de maintien de la solution Opus", comporte un total de vingt (20) initiatives à caractère TI.

Le 4 mars 2015, le conseil d'administration de la STM a adopté le règlement d'emprunt R-155 pour le projet *EXTRA : Connecte* (Résolution CA-2015-054). Ce projet permet l'optimisation des déplacements du Transports adapté en continu et de nouveaux outils d'information voyageurs bonifieront l'offre de service et la qualité de vie des clients.

Ces deux projets nécessitent le recours à des ressources spécialisées en TI, la STM ne dispose pas des ressources nécessaires pour réaliser ces projets à elle seule.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 06/03/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** STM-5014-02-15-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Services spécialisés en technologie de l'information (OPUS et EXTRA)

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5014-02-15-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Services spécialisés en technologie de l'information (OPUS et EXTRA)

### Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

n/a

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

n/a

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

Date: 9 mai 2015

Signature: 

### Service:

Direction Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 09/03/2015

Signature: 



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-5014-02-15-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Services spécialisés en technologie de l'information (OPUS et EXTRA)

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

n/a

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis :  Oui  Non

Les fonds sont disponibles :  Oui  Non

Trésorier: 

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.2  
Assemblée du: 1<sup>er</sup> avril 2015  
Résolution numéro: CA-2015-103

## Recommandation

**STM-4975-01-15-10**

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé «Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en contrôle de matériaux».

- Expertise de la firme 20 points
  - Méthodologie proposée pour réaliser les mandats 20 points
  - Compétence, expérience et relève de l'équipe ingénierie 30 points
  - Compétence, expérience et relève de l'équipe technique 30 points
- /100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

§ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Ingénierie Infrastructures

Nom: Michel Beaumont

Titre: Chef de division, ingénierie infrastructures

Date: 2015-03-02

Signature: \_\_\_\_\_

**D.E. responsable:** Services Techniques

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015-03-10

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:** \_\_\_\_\_

## Exposé du besoin

La majorité des projets réalisés par la division Ingénierie Infrastructures, va nécessiter les services d'un laboratoire pour le contrôle des matériaux.

La STM souhaite donc procéder à un appel d'offres public, pour recruter les services d'une firme spécialisée, dont le mandat serait axé sur des services d'ingénierie des matériaux, incluant le contrôle des matériaux au chantier et en laboratoire et des services spécialisés d'ingénierie en géotechnique.

Dans ce contexte, la section mise en œuvre de la STM pourra bénéficier d'un processus lui permettant d'octroyer rapidement à la firme retenue certains mandats, afin de répondre à la demande et de ne pas compromettre les échéanciers de fin de projet, qui sont directement reliés à l'exploitation.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision :

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4975-01-15-10  
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en contrôle de matériaux

### Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

### Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation (Expertise de la firme) de mesurer l'implication de la firme en développement durable en demandant des exemples de gestes posés par l'entreprise et ses membres ainsi que des exemples de projets reflétant des principes de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

#### Préparé par :

Division approvisionnement et exploitation

Nom : Sandra Simard

Titre : Administrateur de contrats

Date :

25 février 2015

Signature :

Sandra Simard

#### Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

27/02/2015

Signature :

Line Boucher



## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet :** STM-4975-01-15-10

Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en contrôle de matériaux

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

### Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche, solution proposée et conclusion    Développement durable    Subvention

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM-4975-01-15-10  
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en contrôle de matériaux

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis:  Oui  Non

Les fonds sont disponibles:  Oui  Non

Trésorier: Linda Lem

Date: 30 mars 2015

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1

Assemblée du: 1er avril 2015

Résolution numéro: CA-2015-104

## Recommandation

Approuver les états financiers consolidés incluant le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Montréal ainsi que le rapport consolidé préparé pour le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) sur leur formulaire prescrit incluant l'attestation de la trésorière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 tel que recommandé par le Comité de vérification.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ**

§ Toutes taxes incluses

**Requérant:** Direction Gestion financière et contrôle

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice et trésorière adjointe

Date: 4.03.2015

Signature: Angèle Dubé

**D.E. responsable:** Finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive par intérim

Date: 9-3-2015

Signature: Linda Lebrun

**Secrétaire de l'assemblée:** 

## Exposé du besoin

Cette recommandation vise à approuver les états financiers consolidés incluant le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville Montréal ainsi que le rapport financier consolidé préparé pour le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) sur leur formulaire prescrit incluant l'attestation du trésorier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, tel que recommandé par le Comité de vérification.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR



# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Approbation des états financiers consolidés et rapport financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au 31 décembre 2014

## Démarche, solution proposée et conclusion

### Approbation des états financiers consolidés et du rapport consolidé du MAMOT au 31 décembre 2014

La Société de transport de Montréal publie des états financiers consolidés à vocation générale dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que le rapport financier consolidé requis en vertu des exigences de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q. Chapitre S-30-01, article 136) sur les formulaires prescrits par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Au 31 décembre 2014, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales se chiffre à 3,9 M\$.

L'article 138 de la loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q. chapitre S-30.01) prévoit le dépôt par le trésorier des états financiers consolidés et du rapport financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en même temps que le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

**Cheminement décisionnel** – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

**Développement durable** Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

### Préparé par :

Nom : Nicole Racine

Titre : Chef de section - Comptabilité financière

Date : 2014-03-04

Signature : 

### Service :

Nom : Angèle Dubé

Titre : Directrice - Gestion financière et contrôle

Date : 4.03.2015

Signature : 

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Approbation des états financiers consolidés et rapport financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au 31 décembre 2014

## Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certificat du trésorier

Certificat requis :  Oui  Non

Les fonds sont disponibles :  Oui  Non

Trésorier:

Date:

*Linda Lem*

30 mars 2015